CHILI

Le Parlement demande au gouvernement de reconnaître la RASD

La Chambre des députés du Chili (Chambre basse du Parlement) a adopté récemment une résolution appelant la présidente de ce pays, Michelle Bachelet, à procéder "le plus rapidement possible" à la reconnaissance de la RASD et établir des relations diplomatiques entre les deux pays. "La Chambre des députés réaffirme sa demande à la présidente de la République, Mme Michelle Bachelet, pour des raisons historiques constitutives à la nation chilienne, d'honorer la parole du Chili, en procédant le plus rapidement possible à la reconnaissance de la RASD et à établir, par conséquent, des relations diplomatiques entre les deux pays", souligne les députés chiliens dans une résolution votée par l'ensemble des groupes parlementaires. Le texte rappelle que "depuis 1975, après le retrait de l'Espagne de son ancienne colonie au Sahara occidental, le Maroc a occupé militairement ce territoire, ce qui a donné naissance à un conflit opposant ce pays au Front Polisario, légitime représentant du peuple sahraoui". Les députés chiliens ont dénoncé les "graves et systématiques violations des droits de l'homme commises par les forces d'occupation" marocaines contre le peuple sahraoui. Ils ont également rappelé que le Sahara occidental est considéré par les Nations unies comme un territoire non-autonome, dans l'attente de sa décolonisation, conformément à la résolution 1514 de 1960, qui consacre l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. La Chambre des députés chiliens a rappelé encore que l'Assemblée générale de l'Onu, "avec le vote favorable du Chili", a approuvé plusieurs résolutions sur le Sahara occidental, dans lesquelles "elle a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance, conformément à la Charte de l'Onu". De plus, le Conseil de sécurité de l'Onu "a adopté 50 résolutions sur la question, dans lesquelles il a réaffirmé les termes de la résolution 1514 de l'Assemblée générale et ne reconnaissant aucun droit de souveraineté sur ce territoire", ajoutent les députés chiliens. Dans ce cadre, ils ont rappelé encore que la Cour internationale de justice (CIJ), dans son Avis de 1975, avait décidé de "rejeter les revendications territoriales marocaines sur le territoire en question et réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance".

ISRAËL

Le chef de la diplomatie risque d'être inculpé pour fraude

La police israélienne a recommandé dimanche l'inculpation du ministre ultranationaliste des Affaires étrangères, Avidgor Lieberman, pour corruption et blanchiment d'argent, a indiqué un responsable. "Le département des fraudes de la police a recommandé l'inculpation du ministre des Affaires étrangères Avigdor Lieberman sur lequel pèsent des accusations de blanchiment d'argent, de pots-de-vin et d'entrave à la justice", a déclaré ce responsable de la police sous couvert de l'anonymat. Cette recommandation sera soumise dans les prochains jours au procureur général de l'Etat Menahem Mazouz, qui décidera s'il inculpera ou non M. Lieberman. Ce dernier sera contraint de quitter ses fonctions en cas d'inculpation. Objet d'une enquête de la police depuis une dizaine d'années, M. Lieberman, chef du parti ultranationaliste Israël Beiteinou, a été entendu à de nombreuses reprises par le département des fraudes de la police qui le soupçonne de corruption, fraude, blanchiment d'argent, abus de confiance et entrave à l'enquête. Selon des médias israéliens, il aurait notamment reçu de "très importantes sommes d'argent en provenance de l'étranger" pour financer ses campagnes électorales. Ces fonds auraient transité grâce à des sociétés fictives et différents comptes bancaires. M. Lieberman, chef du parti ultranationaliste Israël Beiteinou, dément ces accusations et soutient que l'enquête de la police est politiquement motivée. "Il n'y avait pas de véritable raison pour ouvrir une enquête à mon sujet et si les soupçons avaient un fondement quelconque l'investigation n'aurait pas continué pendant plus d'une décennie", a réagi le ministre à la demande d'inculpation dans un communiqué. "Depuis 13 ans, la police me persécute et à mesure que mon pouvoir politique et celui de mon parti augmente, les tentatives pour me détourner des activités publiques se sont accélérées", a-t-il ajouté.

SUD LIBAN

Sleimane appelle au départ des troupes israéliennes

Le président libanais Michel Sleimane a exigé le retrait des troupes d'occupation israéliennes du sud du Liban et appelle à l'application rapide de la Résolution 1701 de l'ONU. Dans un discours devant les officiers de l'armée lors du 64ème anniversaire de l'établissement des Forces armées libanaises, M. Sleimane a déclaré que les forces armée israéliennes ont usurpé l'espace aérien, les eaux et les terres libanaise, qualifiant cet acte de violation de la Résolution 1701 de l'ONU qui a mis fin à la guerre de 34 jours entre Israël et le mouvement de résistance libanais du Hezbollah. Sleimane a demandé à Tel Aviv de respecter la résolution onusienne et a déclaré que son pays ne permettra jamais un changement de cette résolution. La Résolution 1701 est vitale pour protéger les frontières libanaises et pour la coordination entre les Forces du (FINUL) et l'armée, a-t-il dit. Le président libanais a expliqué que la résolution n'a pas dissuadé Israël de poursuivre les violations à l'égard du Liban, et a demandé aux officiers d'être conscients de leur mission de défendre le pays.

SOUG ENN'SSA — Par Y.A

Ma femme est ministre, mon patron est une femme !

Etre marié à une femme ministre n'est pas une mince affaire. Simple fonctionnaire dont le responsable hiérarchique est également une femme, le pauvre époux n'a aucun moyen de changer le cours de sa vie. Il aime sa femme et il aime son boulot. Il ne peut que supporter ce «fardeau» jusqu'à la fin. Sa femme, ministre importante, voyage beaucoup. Lui, il croule sous la paperasse. Sa femme l'appelle souvent, sa patronne aussi. Sa femme, pour avoir des nouvelles des enfants, sa patronne pour avoir des nouvelles des dossiers en sa possession. Et à chaque fois, il prend un stylo pour noter minutieusement tout. Ce qu'il manque à la maison et pour les enfants et ce qu'il faut signaler dans ses dossiers. Et lorsque les coups de fil des deux femmes cessent, ce sont les proches et les amis qui reprennent le relais, qui pour une intervention, qui pour un service. Partager entre deux femmes importantes, c'est devenu au dessus de sa force, il n'en peut plus, lui, qui n'a jamais osé faire valoir le statut de sa femme, préférant souffrir en silence… au boulot, bien sûr car chez lui, il ne peut rien faire valoir, sa femme est déjà une autorité.

NIGERIA

Les cadavres de Maiduguri dans une fosse commune

Les autorités nigérianes ont annoncé dimanche avoir enterré dans une fosse commune tous les corps non réclamés des personnes tuées cette semaine dans les combats de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria. "Notre équipe d'évacuation a terminé d'enlever tous les cadavres des rues de la ville. Les familles ne sont pas disposées à réclamer les corps, donc le gouvernement a décidé de les enterrer dans une fosse commune", a déclaré un porte-parole du gouvernement de l'Etat de Borno, dont Maiduguri est la capitale, Usman Chiroma depuis la ville de Kano (nord). Ce responsable a expliqué qu'il était difficile pour les familles de réclamer les corps car "les morts étaient membres de (la secte) Boko Haram en guerre contre le gouvernement. Ils ne veulent pas être associés à eux". Les autorités ont refusé de préciser le nombre de corps concernés, mais le journal This Day a évoqué dimanche le chiffre d'environ 700. "Hier (samedi) soir, tous les corps de la zone avaient été retirés", a confirmé un commerçant du quartier de Bayan, Lawan Galadima. "Des employés sanitaires et des policiers les ont entassés dans des camions et emportés. Nous sommes maintenant libérés de la puanteur qui nous gênait depuis plusieurs jours", a-t-il confié. Selon la police et des témoins, plus de 600 personnes ont péri dans les violents affrontements qui ont opposé de lundi à jeudi les forces de sécurité à des membres de la secte islamiste "Taliban", aussi appelée "Boko Haram" ("l'éducation occidentale est un péché" en langue haoussa), dans quatre Etats du nord du pays, Bauchi, Kano, Yobe et Borno.

NIGER

Référendum mardi sur une nouvelle constitution

Quelque 6 millions de Nigériens sont appelés mardi aux urnes pour voter par référendum une nouvelle constitution. Le référendum du 4 août permettra au président Mamadou Tandja, au pouvoir depuis dix ans, de briguer un nouveau mandat. La campagne pour ce référendum s'est achevé dimanche soir. Le président Tandja, 71 ans, qui devait selon la Constitution se retirer après son deuxième quinquennat consécutif qui s'achève le 22 décembre, a décidé d'organiser le 4 août cette consultation pour changer la Constitution.

AIN TÉMOUCHENT

04 EUROPÉENS SE CONVERTISSENT À L'ISLAM

P.04

LE CARREFOUR D'ALGERIE
08ème Année
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
N°2404 - LUNDI 03 AOÛT 2009 - 10 DA - www.lecarrefour-algerie.com

NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2009

DE NOUVEAUX SOUCIS POUR LES CONCESSIONNAIRES

L'association des concessionnaires va passer sans doute à la vitesse supérieure. Une réunion extraordinaire devrait se tenir au courant de cette semaine en vue de trancher une position par rapport aux nouvelles mesures de la loi de finances complémentaire 2009. Lire en page 05

ELIMAM SE CONFIE AU CARREFOUR D'ALGÉRIE:

«BELATOUI REPRENDRA AVEC NOUS, APRÈS LE MATCH DU CRB»

Page 13

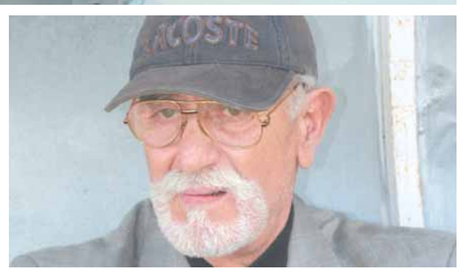

FONDATEUR DU RÉSEAU DES "PORTEURS DE VALISES"

Francis Jeanson s'est éteint à l'âge de 87 ans

A LA UNE, P3

AFFAIRE BDL DE RELIZANE

Le caissier écope de 10 ans de prison fermes

A LA UNE, P4

PLUSIEURS ARRIVAGES AU PORT D'ORAN

Le prix du ciment n'augmentera pas

A LA UNE, P5

BANQUES ÉTRANGÈRES

La suppression du crédit à la consommation inquiète

A LA UNE, P5

ORAN 33|21
Lever du soleil:.....06:12
Coucher du soleil:.....20:04

INDEX

ZONE 02
A LA UNE.....03,04,05
ORAN 07
OUEST 08
CENTRE 09
SPORTS 11,12,13,14,15
SOCIETE 17
DETENTE.....22

33° ALGER 20° | 39° CONSTANTINE 18° | 32° ANNABA 20° | 46° OUARGLA 27°

ZONE INTERDITE

Une poste sans argent depuis mercredi dernier

Cela se passe à Oran, à la poste de Sidi Bachir (Plateau). «Depuis mercredi dernier, il n'y a pas un sou». Cette déclaration a été faite par un employé qui l'air désolé, n'a rien pu faire pour les clients. Parmi les clients, justement, se trouvent des personnes âgées habitant le quartier et qui ne peuvent pas faire l'effort de se déplacer jusqu'à la Grande poste. Alors que faire ?

L'UNEA appelle à la finalisation de la charte universitaire

Les membres de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) participant à l'université d'été de l'union ont appelé la commission nationale pour l'élaboration de la charte universitaire à "finaliser la mouture de cette charte" qui est l'une de leurs principales revendications. Dans le communiqué final de cette université d'été qui s'est déroulée à Mostaganem du 25 au 30 juillet, les participants ont salué la création des écoles d'excellence, insistant sur la nécessité de "faire du niveau scientifique de l'étudiant le seul est unique critère d'accès".

Zoukh et Oran, une histoire courte mais passionnante

L'ex-wali d'Oran, M. Abdelkader Zoukh, a été aperçu dernièrement à Oran. Selon ses dires, il est en vacances.
Le wali de Médéa actuellement a donc décidé de passer quelques jours à El Bahia où il n'est resté que brièvement. Cependant, il n'oublie pas tous ces bons moments passés dans cette ville mais aussi ce qu'il a laissé comme bonne impression sur ses habitants.

Forte demande sur les climatiseurs cet été

En ces journées de grande chaleur, on enregistre sur l'ensemble du pays, une forte demande sur les climatiseurs. Selon un bon nombre de commerçants de cet équipement, devenu indispensable particulièrement, dans les administrations, la vente des climatiseurs a dépassé les 50% par rapport à l'année 2008. Mais pour les médecins, cet appareil risque aussi, d'avoir de mauvaises répercutions sur la santé de ses utilisateurs. Le filtre doit être changé mensuellement et la température doit être réglée entre 22°et 25°.

Windows 7 piraté avant même sa mise en vente

Le directeur du programme Genuine Windows (Microsoft), M. Alex Kochis, a affirmé que Microsoft a pris toutes les mesures pour que la clé d'activation utilisée pour le piratage de la version OEM de Windows 7 ne soit pas exploitée. Il a également affirmé que les copies de Windows 7, qui exploiteraient le dispositif de piratage révélé ces jours derniers, seraient détectées par son service en ligne d'authentification. Les utilisateurs seront alors alertés qu'ils exploitent une copie illicite du système d'exploitation. Microsoft précise qu'aucun PC du fabricant impliqué ne sera commercialisé avec cette clé.

Ki Kount... ki wellit !!!

M. Benrebiai

L'odeur du Ramadhan

Quelqu'un a écrit récemment, qu'on ne sent pas encore cette «odeur», si caractéristique du Ramadhan, qui arrive. Je ne sais pas si «l'odeur», à laquelle il fait allusion, y est ou pas. Mais d'autres, n'ont pas attendu cela, pour savoir que le mois sacré est proche et qu'il est pour eux, avant tout, source de profits et de gains importants. En effet, à voir les marchés, les commerçants, peu scrupuleux, ont eux bien senti le Ramadhan, puisqu'ils ont déjà enfilé leurs tenues de carnassiers et commencé à enfler progressivement leurs prix. Chaque année, durant ce mois, le citoyen vit la même situation, livré à ces vampires du commerce. Les poches bien remplies durant la journée, ces derniers se rendent, le soir, vêtus tout de blanc, à la mosquée accomplir la prière comme si de rien n'était. Rien n'y fait, abondance de produits, soutien de l'Etat ou pas, le citoyen n'en profitera pas, car ce sont les mafieux «régulateurs» du marché, et les vendeurs, qui font la loi. Les mêmes questions fusent chez une population lasse et résignée, «où sont les services de contrôle? Où est l'Etat? Est-ce cela le mois de piété»? C'est pourquoi, si Ramadhan est le mois le plus sacré, du point de vue religieux, c'est aussi, le mois de tous les excès, le plus difficile pour la majorité des Algériens.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos, des commentaires ou des réactions, **n'hésitez** pas à nous **écrire**.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

LE CARREFOUR d'Algérie
EDITE PAR LA SARL
EDIMARCOM-DIST
Au Capital
de 100.000 DA
Direction
Rédaction
Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb
ORAN
Tél: 041 39 84 40
Fax: 041 39 79 92

Président
directeur Général
LAZREG Mohamed

Co-Président
Hadj LAZREG
El Hachemi

Directeur
de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél:021 28 95 65
Fax: 021 28 95 34
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle
d'Es-Sénia - ORAN

Impression Centre
SIA
Diffusion Ouest
S.D.P.O
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78
021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 39 10 34
Fax: 041 39 19 04

Siteweb:
www.lecarrefour-algerie.com
E-mail:
lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

06h00 : Ouverture de la chaîne
06h30 : documentaire
07h00 : Journal Televisé
07h30 : Sabah El Kheir
10h00 : Marssou Pilami
10h30 : Rajoul Wa Imaratan FEUILLETON ARABE
11h30 : documentaire
12h30 : Khousoussiat Min Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Televisé
13h30 : El-Houb Dhaïe
15h00 : Azizi al mouchahid
17h00 : Ahlam Hiba
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Maouide Maâ Qanoun Emission
19h00 : El-Hariba
20h00 : Journal Televisé
21h00 : Film algerien
22h30 : Résumé des jeux Méditerranéens (PESCARA 2009)
23h00 : Concert de Chant Malouf

CANAL+

11:00The Starter Wife
11:40The Starter Wife
12:25Old Christine
12:45Infos midi
13:00Zapping
13:10Le meilleur de la saison
13:20Ne dites pas à ma mère...
14:15La grande course
14:30Baby Mama
16:35Le dragon des mers, la dernière légende
18:25Comme à la maison
18:45Le JT de Canal+
19:10Le news show
20:15
GROLAND MAGZINE
Divertissement
Emission TV (30 mn)
20:45Romanzo criminale
21:30Romanzo criminale
22:25Wanted : choisis ton destin

RTL9

12:00Ciné 9
12:15Cas de divorce
12:45Kojak
13:40Hercule et le monde des ténèbres
15:15STF
16:15Peter Strohm
17:20Julia
18:35Friends
19:05Friends
19:35
L'AIGLE DE FER 2
Cinema Action-Aventure (1h45)
21:25L'aigle de fer 3
23:25Fantasmes
00:00Fantasmes
00:30Cas de divorce
02:05Airport unité spéciale
02:55Ciné 9

TF1

12:55Ma maison pour l'avenir
13:00Journal
13:50Ma maison pour l'avenir
13:55Les feux de l'amour
14:50Victime de l'amour
17:20New York police judiciaire
18:10Le juste prix
19:00Journal
19:45
JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN
Divertissement
Téléfilm (1h45)
21:30Ugly Betty
22:15Ugly Betty
23:05Les experts
00:50Compte à rebours
01:55L'actualité du cinéma
02:00Secret Story
02:50Angels in America
05:10Musique
05:25Reportages
05:55La famille Ouf

M6

13:05C'est positif
13:39Plus vite que la musique
13:40Comment séduire un millionnaire
15:25Un amour ne finit jamais
17:20Le rêve de Diana
17:45Plus vite que la musique
18:40Nouvelles technologies : mode d'emploi
18:45Six'
19:00Malcolm
19:40
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Divertissement
Emission TV (1h30)
21:10Belle toute nue
22:30Golden Hour : urgences extrêmes
23:15Zone interdite
01:45Météo

TV5MONDE

13:00Des chiffres et des lettres
14:00Ecran vert
15:30Les plus belles plages du monde
17:00Le rêve de Gabriel
18:30Rêves d'hôtels
18:40Catherine
19:05Tout le monde veut prendre sa place
19:45Intérieurs d'ailleurs
20:30Journal (France 2)
21:00Si le soleil ne revenait pas
22:50Les 10 ans du Cabaret
23:00TV5MONDE, le journal
23:20Rêves d'hôtels
23:30Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)

France 2

11:30Les Z'amours
12:05Tout le monde veut prendre sa place
13:00Journal
13:45Faits divers, le mag
14:45Maigret
16:20Quai n°1
17:55Les meilleurs moments de Fort Boyard
18:55Le 4e duel
19:00Journal
19:30L'instant Fort
19:35
FBI : PORTÉS DISPARUS
Series-TV Policier
20:20FBI : portés disparus
21:00Tirage du Loto
21:05The Border : police des frontières
22:50Un jour, un destin
23:15Minuit, le soir
00:55Rendez-vous en terre inconnue
02:25Voyage au bout du monde

tmc

10:40Mortes de préférence
11:35Alerte Cobra
13:20TMC infos tout en images
13:35Les souvenirs de Sherlock Holmes
14:25Les souvenirs de Sherlock Holmes
15:20Rosemary & Thyme
17:10Les maçons du coeur : Extreme Makeover Home Edition
17:45Alerte Cobra
18:25Ma drôle de vie
19:40
LE TROU NORMAND
Cinema Comédie
21:2090' Enquêtes
22:4590' Enquêtes
23:00Ces plaisirs qui vous hantent
01:35Les filles d'à côté
02:00Les filles d'à côté
02:25Les filles d'à côté

arte

11:35L'honneur de Robert
11:40Karambolage
12:00Chic
12:30Arte culture
13:00L'avocat
13:45Le dessous des cartes
14:00Top of the Pops
14:30Tout le monde sur son île
15:15Adieu
17:20Mythologies 80
17:25L'avocat
18:10Indonésie
19:00X:enius
19:45
DERNIER DOMICILE CONNU
22:25Merce Cunningham
23:55La démocratie des moi

France 3

12:2512/13 : Journal national
13:00La liste gagnante
13:40Inspecteur Derrick
14:30Keno
14:35La croisière s'amuse
15:25La croisière s'amuse
17:00C'est pas sorcier
17:25Un livre, un jour
17:30Des chiffres et des lettres
18:4519/20 : Edition nationale
18:3019/20 : Journal national
19:35
LA CARTE AU TRÉSOR
Divertissement
Emission TV (1h55)
22:00Tout le sport
22:05Obésité : le poids de la souffrance
00:25Le démon de la chair Cinema Drame (1h45)
03:35Les grands du rire en croisière

TF6

08:15Sous le soleil
09:05La fugueuse
10:40La vie devant nous
11:35La vie devant nous
12:35La vie devant nous
13:35Washington Police
14:20Washington Police
15:10Sous le soleil
16:05Sous le soleil
17:00Sous le soleil
17:50Scrubs
18:15Beverly Hills
19:00Le flic de Shanghai
19:50Le flic de Shanghai
20:40
SUPERNATURAL
21:15Supernatural
22:00Supernatural
22:45Légende sanguinaire
01:20Programmes de la nuit

france 5

13:55Terre vivante
14:55Superstructures
15:40Trois familles au Brésil
16:35SOS maison
16:45Terres sauvages
17:45C dans l'air
19:00Les escapades de Petitrenaud
19:25Le Bruno Vaigasse Show
19:30Conte des grandes prairies
20:20Neuf mois pour te découvrir
20:35Dangers dans le ciel
21:30A la conquête de la Lune
22:15C dans l'air
23:20Les démineurs, réussir ou périr

CINEMA NOUVEAU FILM

Midnight Meat Train

Leon Kaufman, photographe de talent, est prêt à aller encore plus loin dans l'exploration des aspects les plus sombres de l'humanité.

M6 19h40

L'amour est dans le pré

France 2 19h35

FBI : portés disparus

France 3 19h35

La carte au trésor

TF1 19h40

Joséphine, ange gardien

Sortie DE SECOURS

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES N° 2404

Commence / Pas sûr	↓	Rive / Dessin satirique	↓	Foyer de cheminée / Assemblée	↓	Posai l'enjeu	↓	Nabotes
→		↓		↓		↓		↓
Peser le contenu / Provoquerai	→					Possessif / Rigides	→	
→						↓		
Possessif / Bouche cornue	→				Devant Témouchent / Quignon	→		
→			En ce lieu	→	↓		Alarmer	
Ensemble d'objets	Accostas / Verbales	→					↓	
→	↓		La Nativité / Equipai	→				Choisi une seconde fois
Fonça / Sangle médicale	→		↓	Elimer	→			↓
→						Note / Publicité	→	
Module lunaire américain / Note	→			Choisit / Négation	→	↓		
→		Durant un an	→	↓				
Tissu de qualité	→				Belle-fille	→		

HORIZONTALEMENT:

1- Difficile à supporter.
2- Bronzée. Petit bovin.
3- De rire. Foyer.
4- Distrait.
5- Hurle. Palpe.
6- Infinitif. Châtier.
7- Sculpter finement. Préfixe.
8- Recueil plaisant. Fusée européenne.
9- Molécule protidique.
10- Possessif. Anneau de cordage.

VERTICALEMENT:

1- Refuge. Distance.
2- Mauvais violon (2 mots).
3- Cuivre. Marche arrière. Frappe à la base.
4- Crustacé vivant sur les épaves. Sur une borne.
5- Plante potagère. Partie du Laos.
6- Note. Décès.
7- Voyageur audacieux.
8- Négation. Ecorce de chêne. D'avoir.
9- Habitante d'îles du Pacifique.
10- Obtenu. Close.

MOTS CROISES N° 2404

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3			■					■		■
4										
5	■					■				
6			■		■					
7								■		
8				■						
9		■								
10					■					■

MOTS MELES N° 2404

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'une boîte osseuse.

AIDER	MARQUE	RUGIR
ALTERNER	MORALITE	TABLE
ANTRE	MUSETTE	TAIRE
COMMANDO	NUAGE	TANGENTE
EBRE	OIGNON	TISSE
IGUANE	PLANT	VIOLACE
JASMIN	PLIANT	VOTER
LESANT	PUINE	

E	C	O	M	M	A	N	D	O	
S	E	U	Q	R	A	M	C	R	
S	B	E	E	N	V	E	E	U	
I	R	G	L	I	I	T	R	G	
T	E	A	B	M	O	T	T	I	
E	A	U	A	S	L	E	N	R	
R	T	N	T	A	A	S	A	E	
T	O	I	G	J	C	U	I	N	
N	I	I	L	E	E	M	D	R	
A	G	P	G	A	N	E	E	E	
I	U	L	U	N	R	T	R	T	
L	A	A	A	I	O	O	E	L	
P	N	N	A	V	N	N	M	A	
N	E	T	N	A	S	E	L	E	

Solution du jeu précédent:
NOTAIRE

MOTS EN CROIX N° 2404

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

I	N	E	S	O	H	E	C	U

Solution du jeu précédent:

		P	C	J				
		E	H	E				
R	E				R	S		
E	C				E	R		
P	R				N	T		
		U	I	U				
		R	R	R				

		L	S	R				
		O	C	O				
S	O	Y	E	U	S	E		
A	D	A	P	T	E	R		
R	O	U	T	I	E	R		
		T	R	N				
		E	E	E				

SUDOKU N° 2404

3	1	7			8		5	
		6	5	7			3	
		4	1					2
7			6	4	5	3		
	4	5			3	6		
	3			1		4	7	
9			2		4		6	1
4		8		6			9	
1	6				7	8		

SUDOKU

La grille de jeu est formée de 9 carrés, et chaque carré est composé de 9 cases, certaines contenant déjà des chiffres. Il n'y a aucun total à faire. Le jeu consiste à placer dans chaque case vide un chiffre de 1 à 9 de telle sorte que **ce chiffre ne se trouve qu'une seule fois dans**
- son carré
- sa ligne horizontale
- sa colonne.

Le crayon et la gomme sont très utiles.

VOS SUGGESTIONS

et avis sur cette page sont les bienvenus

Par e-mail :
aej-hammache@hotmail.fr
(pas de tchat, message uniquement)
ou
Par SMS uniquement :
tél 05-54-30-78-79

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES

P	A	S	S	E	P	A	S	S	E
I	N	T	E	N	S	I	T	E	■
S	A	R	L	■	Y	■	O	L	P
T	R	A	F	I	C	O	T	E	R
O	■	S	■	C	H	U	■	C	E
N	F	■	F	I	E	R	O	T	S
N	I	D	A	■	S	A	R	I	S
E	L	A	N	D	■	L	■	O	E
R	E	T	A	R	D	■	U	N	E
■	T	E	■	U	S	U	S	■	S

MOTS FLECHES

■	M	■	E	■	T	■	R	■
P	A	S	S	E	R	A	I	S
■	R	A	P	■	A	R	M	E
D	E	C	A	P	I	T	E	R
■	C	■	C	A	S	I	E	R
T	A	P	E	R	■	S	■	A
■	G	E	R	A	N	T	E	■
B	E	L	■	P	O	E	T	E
■	■	E	G	L	I	S	E	S
T	I	R	E	U	R	■	R	■
■	T	■	L	I	S	A	N	T
S	E	M	E	E	■	G	E	O
■	M	A	S	S	E	■	L	I

SUDOKU

6	2	3	5	7	9	1	4	8
5	1	9	8	4	6	2	3	7
8	4	7	3	1	2	6	9	5
3	6	5	4	8	1	9	7	2
2	7	8	9	5	3	4	1	6
1	9	4	6	2	7	8	5	3
9	8	6	7	3	4	5	2	1
7	5	1	2	9	8	3	6	4
4	3	2	1	6	5	7	8	9

LES 7 ERREURS

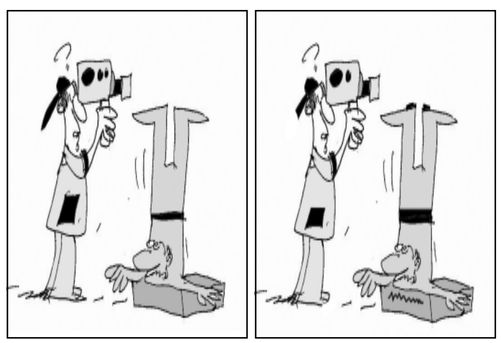

LE GOUVERNEMENT VEUT BOOSTER LE SECTEUR

Les matériels agricoles exemptés de la TVA

Les matériels et les équipements agricoles seront exemptés de la TVA. L'Etat veut en effet, donner un sérieux coup de bélier à la machine agriculture. Autant s'en réjouir que cette mesure court jusqu'à 2018. C'est du moins ce qu'est décidé dans la loi des finances complémentaire (LFC) 2009 où il a été décidé d'exempter de la taxe sur la valeur ajoutée, les loyers versés dans le cadre du crédit bail portant sur des matériels et équipements agricoles produits en Algérie de 2009 à 2018. Cette mesure a, sans doute, pour objectif de préserver la production nationale. Les produits concernés sont les matériels agricoles, les matériels et équipements nécessaires à la réalisation des chambres froides et des silos, les matériels d'irrigation, les équipements des mini laiteries, les matériels de la culture des olives etc... Une liste détaillée de matériels concernés par cette exemption de la TVA sera rendue publique par un arrêté interministériel (industrie, finances, agriculture). Cette mesure d'allégement fiscal intervient au moment où le gouvernement vient d'approuver le projet de scission du complexe moteur et tracteur de Constantine en deux entreprises. La première est versée dans la fabrication de tout type de moteur tandis que la seconde s'occupera des tracteurs agricoles. **B.Kamel**

FONDATEUR DU RÉSEAU DES "PORTEURS DE VALISES"

Francis Jeanson s'est éteint à l'âge de 87 ans

Le fondateur du réseau des "porteurs de valises" durant la guerre de libération, Francis Jeanson, est décédé samedi à Paris à l'âge de 87 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris dimanche de ses proches. Philosophe français, Francis Jeanson est né en 1922. Fuyant d'Espagne en 1943, il rejoint l'armée française de la Libération pendant la Seconde Guerre Mondiale. Après la défaite du nazisme, son action et son militantisme se concentreront dans son engagement aux côtés des peuples colonisés et de la lutte de la classe ouvrière. Après le déclenchement de la guerre de libération nationale (1954-1962) et après la publication de "l'Algérie hors la loi", Jeanson afficha sa grande sympathie au Front de libération nationale (FLN) et fonda, en 1957, un réseau de soutien qui porta son nom le "Réseau Jeanson". Le réseau était constitué d'un groupe de militants français, agissant sous ses directives. Leur rôle principal consistait à collecter et à transporter des fonds et des faux-papiers pour les militants du FLN opérant en France, d'où leur surnom de "porteurs de valises". Ses activités pour la cause algérienne le contraignirent à verser dans la clandestinité. Il publia une revue de propagande, "Vérité pour", destinée à expliquer le sens de son engagement. Il s'était vite rendu compte que ni le parti communiste, ni la gauche non-communiste ne souhaitaient se départir d'une attitude prudente à l'endroit de la guerre d'Algérie. Lorsqu'il publia "Notre guerre", en juin 1960, Jeanson était devenu la "mauvaise conscience" de la gauche. Malgré son procès et sa condamnation par contumace, pendant l'automne 1960 -- le réseau fut démantelé en février 1960 --, Jeanson poursuivit son combat jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. "D'âme et de coeur, nous ne pouvions laisser tomber ce peuple car, comme lui, nous étions Algériens", aimait répéter Francis Jeanson dont le nom reste tabou en France. Dans une interview récente (2 juin 2009), publiée sur la toile, il avait affirmé avoir découvert, après un voyage et une tournée en Algérie, "combien les Algériens étaient méprisés par les grands colons et la situation abjecte dans ce pays". "Quand j'ai pris position pour l'indépendance de l'Algérie, je me suis retrouvé à la tête d'un véritable réseau de soutien aux Algériens en 1957.

J'ai été traité de traître à la suite de mes prises de position", avait-il souligné. Au sujet des crimes coloniaux, il disait ne pas comprendre "qu'on pose aujourd'hui la question de la torture (durant la guerre de libération, NDLR) sans poser la question de la guerre coloniale. Ce sont deux questions indissociables".

"Mais ce n'est pas la responsabilité de la guerre qu'on incrimine", avait-il précisé. "Ce sont les incidences de cette guerre. J'ai d'ailleurs constaté qu'on n'incrimine pas toutes les conséquences de la guerre. Il y avait aussi les viols, les camps de concentration, qui faisaient partie de la guerre au même titre que la torture", avait-il ajouté. Francis Jeanson a écrit plusieurs livres sur la guerre d'Algérie et son engagement, notamment "L'Algérie hors la loi", en collaboration avec Colette Jeanson (1955), "Notre guerre", Editions de Minuit (1960), "La Révolution algérienne", problèmes et perspectives (1962), "Algéries", Seuil (1991).

POINT DE VUE — **Par BOUHALI Abdeliah**

Entre l'Algérie et le Maroc, il n'y a pas que des frontières

Il serait injuste de mettre au même pied d'égalité un pays colonisateur et un autre colonisé. Ce qui se pas se au Sahara Occidental est une affaire de colonialisme pur, un colonialisme primaire comme il n'en n'existe que très peu dans le monde. L'Algérie n'a pas d'autre choix que de rester fidèle à ses principes, des principes humains et universels: soutenir un peuple colonisé et opprimé et œuvrer pour son autodétermination. Il ne peut y avoir de juste milieu quand il s'agit de la volonté d'un peuple de recouvrir sa liberté et son indépendance. On ne peut pas passer sous silence une telle revendication d'autant qu'elle est légitime et juste. Si le monde a évolué, le Maroc, lui, n'a pas changé et a maintenu la même politique de déni et de violence des Droits de l'Homme depuis 1975. Qui peut en vouloir à l'Algérie d'avoir pris l'engagement depuis l'éclatement du conflit de soutenir les Sahraouis? Qui peut aujourd'hui lui forcer la main et l'obliger à ne plus le faire? Personne car il s'agit-là d'une assistance à peuple en danger. Oublier ce peuple, oublier ses drames, oublier ses cris et ses douleurs, juste pour redynamiser un Maghreb Arabe Uni, serait une hypocrisie que personne ne pourra comprendre. Si le Maroc tient tant à l'ouverture des frontières, à des relations saines et durables, à un Maghreb serein, il sait ce qu'il doit faire. Tout autre solution ne peut que maintenir le statu quo. La balle n'a jamais été dans le camp algérien. Elle l'a toujours été dans le camp marocain. Et le Maroc a été suffisamment colonisé pour savoir que ce qu'il endure au peuple sahraoui est mal qu'aucun pays ne pourra tolérer. Non, entre l'Algérie et le Maroc, il n'y a pas que des frontières, il n'y a pas qu'une histoire commune, il y a aussi le Sahara occidental et un peuple qui n'a que l'Algérie pour défendre sa cause. L'abandonner, le laisser tomber et ouvrir une nouvelle page avec le Maroc relève de la complicité et pire, de l'amnésie collective. Entre le bien et le mal, il n'y a qu'une ligne et l'Algérie refuse de la franchir. Il vaut mieux sacrifier l'utopique projet d'une UMA de compromis que de sacrifier tout un peuple et toute une identité.

ALGÉRIE - TUNISIE

La 13ème session du Comité du suivi de la coopération les 4 et 5 août

Le Comité du suivi de la coopération algéro-tunisienne tiendra sa 13ème session mardi et mercredi prochains à Tunis, indique samedi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette rencontre sera coprésidée par M. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines et son homologue tunisien, M. Abdelhafidh El Hargam. A cette occasion, les deux parties procéderont à "une évaluation d'étape de l'état de mise en oeuvre des décisions et recommandations de la 17ème session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération dans les domaines économique, commercial, culturel, scientifique et éducatif", précise la même source. L'ordre du jour de cette rencontre portera également sur l'examen des questions relatives à la dimension humaine de la relation bilatérale à travers notamment "l'actualisation de la convention de 1963 afin d'assurer une meilleure prise en charge aux membres des communautés établis dans les deux pays", ajoute le ministère. La 17ème session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération s'était tenue à Tunis en décembre dernier sous la coprésidence du Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, et son homologue tunisien, M. Mohamed Ghanouchi.

Elle avait été sanctionnée par la signature de huit accords, mémorandums et programmes exécutifs dans les domaines du commerce, de l'enseignement supérieur, des travaux publics, de la sécurité sociale, du travail et des relations professionnelles. A la fin des travaux de cette session, M. Ouyahia s'était félicité des résultats réalisés qui ont apporté "un nouveau jalon à l'édification et la préservation des relations bilatérales", estimant qu'ils étaient "satisfaisants à tous les niveaux". Le Premier ministre avait également évoqué la mise en place d'une feuille de route comportant une quinzaine de rencontres d'ici à fin 2009, augurant de la conclusion d'accords dans divers domaines tels que la circulation des personnes, la communication et autres, qui viendront se greffer à un panier "déjà riche" de plus d'une quarantaine d'accords entre les deux pays. Partageant cette satisfaction des "résultats positifs" auxquels avait abouti cette session, le Premier ministre tunisien, M. Ghanouchi, avait souligné que ces accords et mémorandums d'entente, notamment l'accord commercial préférentiel, "sont appelés à booster les échanges entre les deux pays et à intensifier les investissements communs".

AIN TÉMOUCHNET

Quatre européens se convertissent à l'Islam

Dans la petite ville d'Ain Kihal pas loin du chef-lieu de la wilaya, quatre européens ont déclaré leur nouvelle religion, Rafael un espagnol de 50 ans a publiquement prononcé la phrase sainte de l'islam du tewhid et fête son mariage avec une fille résidente dans cette localité et change son nom natif pour devenir Tarek. Un autre jeune français est venu avec des amis algériens pour déclarer sa conversion definitive en islam avec conviction et devant les fidèles de la moquée Sayed Okacha pour devenir Moussa. Et dans la même direction, une Roumaine de 42 ans est venue spécialement pour se marier avec un jeune de 30 ans et se convertir en musulmane et naître de nouveau. Une valencienne de 35 ans dite Helena, est venue se marier avec un jeune homme qu'elle connaissait à travers le net.

Ahmed Y.

AFFAIRE BDL DE RELIZANE

Le caissier écope de 10 ans de prison fermes

Le tribunal de Relizane a donner son verdict à l'encontre du caissier de la BDL: 10 ans fermes pour détournement de 800 millions de centimes. L'affaire remonte à février dernier lorsqu'une enquête a été ouverte au sein de l'agence BDL. C'est là que le caissier en question prendra la fuite avec l'argent des clients. Mais au mois de juin passé, il se présente à la police de Relizane qui le remettra entre les mains de la justice. Cependant, le prévenu niera toutes les accusations en bloc alors que les victimes confirmeront les faits et diront qu'ils ont été dupés par le caissier.

B.Belhadj

IMPORTATIONS DE SERVICES

Modalité d'application de la taxe de domiciliation bancaire

La Direction générale fiscale des grandes entreprises (DGE) porte à la connaissance des opérateurs sollicitant les attestations de transferts de fonds dans le cadre des dispositions de l'article 10 de la loi de finances pour 2009, que les dispositions de l'article 63 de la Loi de finances complémentaire 2009 ont institué une taxe de domiciliation bancaire fixée à 3% du montant de domiciliation pour les importations de services. A cet effet, la DGE informe les opérateurs concernés par cette mesure qu'il leur appartient de se conformer à ces nouvelles prescriptions "par l'acquittement de la quittance de la taxe auprès du receveur de rattachement préalablement à toute autorisation de transfert", liton dans l'avis publié par cette structure relevant de la Direction générale des impôts (DGI) sur son site internet. Il est à rappeler que dans le cadre des mesures tendant à réduire les importations, la LFC 2009 a étendu le champ d'application de la taxe de domiciliation bancaire aux prestations de services au même titre que les marchandises. Durant l'année 2008, la facture des importations des services s'était alourdie à près de 11 milliards de dollars contre près de 7 milliards de dollars en 2007, alors que les importations de biens était montée à 37,39 milliards de dollars contre 26,35 milliards de dollars en 2007. A ce sujet, la Banque d'Algérie avait signalé dans son dernier bulletin de conjoncture publié en mai dernier qu'"un autre élément de vulnérabilité pour la balance des paiements est représenté par l'emballement, en 2008, des services non facteurs importés". Ces services importés sont passés de 4,78 milliards de dollars en 2006 à 6,93 milliards de dollars en 2007 et à 10,97 milliards de dollars en 2008, avait précisé la Banque centrale. Ainsi, les services non facteurs importés se sont accrus de 58,4% en 2008 par rapport à 2006. La majorité des services non facteurs importés se compose des services de transport maritime et aérien, les services de bâtiment et travaux publics et les services techniques. L'augmentation des services importés au titre de la rubrique transports (3,126 milliards de dollars en 2008 contre 2,15 milliards de dollars en 2007) est liée à la forte augmentation des importations de biens relevant de ce secteur. Par ailleurs, la forte croissance des deux autres principaux services importés, représentés par les "services bâtiments et travaux publics" (2,656 milliards de dollars en 2008 contre 1,54 milliards de dollars en 2007) et "services techniques aux entreprises" (3,387 milliards de dollars en 2008 contre 1,69 milliard de dollars en 2007), s'explique principalement par les importations de services au titre des infrastructures publiques et par certaines entreprises du secteur des hydrocarbures.

VACANCES DES ALGÉRIENS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

Rien ne vaut le soleil du pays

Comme à l'accoutumée, de nombreux Algériens résidant à l'étranger ont envahi les ports et les aéroports algériens pour des vacances dans leur pays durant la longue trêve estivale. Ils ont parcouru des milliers de kilomètres venant de partout et notamment d'Europe, où ils sont les plus nombreux, à la recherche du soleil de leur pays et de l'affection des leurs qu'ils n'ont pas vus, pour certains, depuis bien longtemps. Keltoum, une ressortissante algérienne de 47 ans résidant dans la région parisienne, en France, depuis une trentaine d'années et fait de ses séjours réguliers en Algérie, pendant l'été, une sorte de "coutume" qu'elle n'échangerait contre rien au monde.

Assistante juridique en France, originaire de Sétif, cette dame dit "aimer le soleil de son pays" et qu'elle reste "très attachée" à ses origines, et les traditions de ses ancêtres. Chez elle, en France, sa table quotidienne "comprend toujours, été comme hiver, au moins un plat traditionnel du bled", affirme-t-elle sans détours. "Les traditions algériennes coulent dans mes veines. Je suis partie en France à l'âge de 17 ans mais je ne peux me passer de mes coutumes, qui me sont chères", ajoute cette dame avec une fierté non dissimulée. Pour sa part, Fatma, 50 ans, rentre de Rome comme chaque année en compagnie de sa fille Samah, une étudiante de 18 ans. Originaire de Sidi Aïssa, près de Bou-Saâda), elle vient elle aussi "se ressourcer auprès des Algériens et prendre un peu de chaleur familiale dans la valise du retour". "Tout me manque, mon pays, ma ville, mes parents, mes amis d'enfance, mon entourage et mes coutumes", dit-elle, les larmes aux yeux. Pourtant, vivant en Italie depuis 25 ans, elle affirme ne rater aucune opportunité pour rentrer au pays, même en hiver. Autre motivation, le Ramadhan: "Je m'organise pour visiter mon pays pendant la saison estivale mais je m'arrange aussi pour donner l'occasion à mes deux autres enfants, Mahdi (27 ans) et Farah (25 ans), de passer le mois de ramadhan en Algérie", confie Fatma. "Je viens en Algérie pour la première fois, afin de passer quelques semaines de vacances dans mon pays et surtout pour me ressourcer", indique de son côté Nabila, une Algérienne de 24 ans, originaire de Constantine, qui vit actuellement à Caen en France. Elle n'a pas manqué évidemment d'exprimer sa "joie" de découvrir son pays d'origine et profiter de ses multiples bienfaits.

Elle l'exprime avec la satisfaction du but atteint: "Depuis des années que je voulais visiter l'Algérie, profiter de la chaleur familiale et découvrir mes racines et ma culture, m'y voilà enfin". Elle souhaite, enfin, "retourner chaque année sur la terre des ancêtres". Un jeune couple algérien qui vit en France depuis 18 ans, Farid et Meriem, originaires de Sétif, arrivés à Alger en provenance de Marseille, ont préféré, eux, décrire la joie de leurs enfants Sami et Naouel de pouvoir passer les vacances sur les plages d'Algérie, de Tipasa plus précisément, avec leur petits cousins de Bab El-Oued (Alger). "Nous visitons notre pays chaque année, plus particulièrement pendant la saison estivale, pour retrouver la chaleur familiale et nos traditions qui nous manquent beaucoup", ajoutent-ils simplement. Ambitieux, Farid confie son intention d'investir en Algérie dans le domaine industriel et de retourner définitivement dans son pays pour y vivre à l'aise mais aussi pour "garantir" à sa progéniture "l'éducation et la culture des ancêtres". Eloigné du pays depuis de longues années avec sa petite famille, Mohand débarqué de Genève (Suisse), accompagné de sa femme et de ses trois enfants, est tout simplement "comblé" de pouvoir passer quelques semaines de vacances en Algérie, après dix ans d'absence.

"Je vis en France depuis dix-neuf ans, je venais chaque année durant la saison estivale, mais cette fois, je ne suis pas rentré depuis dix ans. Je constate une évolution remarquable en Algérie dans tous les domaines, à commencer par le nouvel aéroport international d'Alger", constate-t-il.

COMPLEXE ASMIDAL D'ANNABA

Fuite d'ammoniac dans les conduites

Une fuite d'ammoniac a été enregistrée samedi dans les conduites du complexe Asmidal d'Annaba, menaçant le port d'Annaba, a indiqué la protection civile. Les équipes d'intervention de la protection civile se sont déplacées sur le site ou la situation est "maîtrisée", grâce au renfort des équipes spécialisées qui ont pris l'initiative de fermer les vannes et de procéder aux réparations d'urgences, souligne la même source. Les agents de la protection civile poursuivaient leurs interventions sur le site de l'accident.

Etude notariale de Tiaret - Mr Boudali Khaled
04 rue Beldjillali Habib Tiaret

DONATION DE PARTS SOCIALES
ET TRANSFORMATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

En vertu du procès-verbal de réunion de l'assemblée générale de «Tiaret Aliments» en date du 10 décembre 2008 et suivant acte dressé en mon étude le 22 avril 2009 enregistré à Tiaret le 27 avril 2009, quittance à souche N°10900725.
Monsieur Bouchama Khaled a fait donation de ses parts sociales représentant 150 parts qu'il détient dans la SARL dénommée « Tiaret Aliments » à son fils monsieur Bouchama Fethi Mokhtar. Cette donation a eu lieu moyennant un prix principal de 150.000,00 dinars. De ce fait, la présente société a été transformée en EURL dénommée Tiaret Aliments, ayant son siège social à Tiaret, 25 rue Laarak Mohamed ayant pour objet : Fabrication d'aliment de bétail à l'exception de la semoule de poissons, l'engraissement artificiel du poulet et de la poule pondeuse, une nouvelle activité à savoir : industrie du froid (chambre froide) Elargissement de l'objet social à l'activité portant le code suivant : 104-223 Durée : la durée est fixée à 99 années à compter de son insertion au registre de commerce. Capital social : Le capital social est fixé à la somme de trois cent mille dinars (300.000,00 DA), Gérant : Monsieur Bouchama Khaled a été désigné en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.

Pour avis - Le notaire

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ: مروان عبد الله
حي الحدائق النهج الثالث
عمارة H.B.M بومرشي مدخل 02 رقم18
أرزيو ولاية وهران
حل شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد حرر بالمكتب المشار إليه أعلاه بتاريخ 2009/07/25 قرر بالاجماع أعضاء الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: SARL 'بروكيراج وكونسولتينق سرفيس' BROKERAGE & CONSULTING SERVICES الكائن مقرها الاجتماعي بأرزيو الشارع الأول الحدائق رقم 189 ولاية وهران حل هذه الشركة حلا مسبقا قبل أوانها ابتداء من الخامس والعشرين من شهر جويلية ألفين وتسعة(2009/07/25) وعين السيد: بن داني علي ابن شارف مصفيا لها مع إعطائه أوسع السلطات في نطاق القانون لتحقيق هذا الغرض.
للنشر/الموثق

مكتب التوثيق للأستاذ قنّرات عمر
01 شارع الإخوة عفان حي سيدي البشير
البلاطو ولاية وهران
الهاتف 66-37-33-041
بيع محل تجاري(قاعدة تجارية)
النشرة الأولى

بموجب عقد تلقيناه بالمكتب بتاريخ 15 جويلية 2009، المسجل بتاريخ 25 جويلية 2009، باع السيد: أوعبد السلام بوبكر ولد أرزقي، الساكن 02 شارع 17 أكتوبر 'وهران'، إلى السيد: بأحرش جيلالي ولد سليمان، الساكن التعاونية العقارية 'الموحدين' رقم 05، حي الصباح، وهران، محلا تجاريا(قاعدة تجارية)، المستغل في تجارة بالتجزئة للبزاقة، تجارة بالتجزئة للأقمشة والنساجة، تجارة بالتجزئة للأليسة وأدوات النساجة والأحذية، في دكان يقع بشارع باريس رقم:02 وهران، تم هذا البيع بثمن أصلي قدره مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري (1.500.000 دج).
تقدم الاعتراضات إن وجدت إلى مكتب التوثيق وذلك خلال الأجال القانونية.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مروان عبد الله
حي الحدائق النهج الثالث
عمارة H.B.M بومرشي مدخل 02 رقم18
أرزيو ولاية وهران
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2009/07/21 تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية: التسمية: SARL 3C CONSTRUCTION CONTROL AND CONSULTING المقر الاجتماعي: يتمثل موضوع هذه الشركة في رموز النشاطات التالية 102105 109201 606102 606103 606104 607001 607007 607011 607019 607021 607028 607030. المدة: 99 سنة وعين السيد: بلحلوش ميلود ابن جيلالي مسيرا للشركة لمدة غير محدودة.
للنشر/الموثق

مكتب توثيق الأستاذ لعشوب محمد موثق
بوهران حي الصديقية 176 سكن عمارة أ رقم 02
شركة المساهمة تكييف وتسويق الغاز الصناعي وباختصار 'كوجيز ش أ' برأسمال اجتماعي قدره 402.900.000 دج
مقرها الاجتماعي منطقة المقرات قطعة 03 بطيوة ولاية وهران

بموجب عقد محرر بتاريخ 2009/07/25 مسجل أودع لدى أصول مكتب الموثق المذكور أعلاه ما يلي: محضر الجمعية العامة العادية رقم 13 المنعقدة بتاريخ 10 جوان 2009 والذي تضمن في أهم قراراته المصادق عليها: 01 القرار رقم 06: تعيين السيد شريط محمود بصفته عضوا جديدا لمجلس الإدارة ابتداء من السنة المالية 2009 خلفا للسيد سمار محند أمقران.
02 القرار رقم 07: مصادقة الجمعية العامة على تنازل سهم السيد سمار محند أمقران لفائدة السيد شريط محمود.
ستوضع نسختين من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري.

مكتب التوثيق الأستاذ لعشوب محمد موثق
بوهران حي الصديقية 176 سكن عمارة أ رقم 02
تأسيس م.ذ.ش.و.ذ.م.م كريستالينيا'

بموجب عقد تأسيس تلقاه مكتب التوثيق بتاريخ 2009/07/21 مسجل في أوانه سنت الفوائين الأساسية لتأسيس م.ذ.ش.و.ذ.م.م من طرف السيد معلم محمد تحمل الخصوصيات التالية: التسمية: م.ذ.ش.و.ذ.م.م 'كريستالينا' الهدف: استيراد وتصدير المواد المحددة في الرموز التالية: (409001) (408201) (408301) (410201) (410320) (410301) (410204) (410105) (410101) (405103) (405205) (407001) (408407) (408404) (406301) (410202) (409011) (405105) (410103) (303201) (303108) (303101) (303106). المقر: ببلر الجير حي خيمستي المجمع السكني رونيسونس تجزئة 02 رقم 06 ولاية وهران. رأسمال المؤسسة: 100.000.00 دج مقسم إلى 100 حصة ذات قيمة 1.000 دج للحصة الواحدة. المسير: عين السيد معلم محمد مسيرا للمؤسسة لمدة غير محدودة.
كما ستوضع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري.

مكتب التوثيق للأستاذ قادري أحمد
موثق بوهران 01 نهج الشيخ العربي التبسي
تصريح بانشاء قاعدة تجارية (النشرة الثانية)

بموجب عقد تلقيناه بمكتبنا في 2009/07/13 مسجل بتاريخ 2009/07/15، صرح السيد دريسي محمد نجيب بانشاء قاعدة تجارية لصناعة الحلي والمجوهرات الثمينة وصنع الأحجار الكريمة بيعها وتصليحها، بيع الساعات الجديدة والمنبهات مستغلة بوهران 07 شارع بودراع نور الدين بعناصرها المعنوية وقيمتها: 800.000.00 دج والمادية وقيمتها: 200.000.00 دج المجموع: 1.000.000.00 دج.
للنشر/الموثق

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

RECRUTE

CORRESPONDANTS

Pour ses rubriques Ouest & Centre

-El Bayadh -Naâma -Médéa
-Mohamadia -Maghnia -Boumerdes
-El Harrach -Ghardaïa -Boussaâda

Envoyer CV par Fax: 041 39 79 92
Ou par email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

VENDS

3 autocars de marque Isuzu année 2004, 2005, 2006 en très bon état confortables et climatisés.

Veuillez contacter:
06.61.21.61.21
Ou 045.22.34.61

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°41/2009

N°OPÉRATION: 5 731 1 262 129 06 04

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation d'un Centre Hémodialyse à Ghriss en T.C.E avec V.R.D
Les entreprises intéressées et ayant le certificat de qualification catégorie trois (03) et plus dans le secteur bâtiment «activité principale», peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics Mascara.
Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :
1- L'OFFRE TECHNIQUE :
* Déclaration à souscrire *Référence professionnelles de l'entreprise (Attestation de bonne exécution des projets réalisés). *Copie registre de commerce dûment légalisée. *Statuts de l'entreprise société soumissionnaires *Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis) * Bilans financiers (des trois dernières années). *Extrait de rôle apuré de l'année en cours. *Carte d'immatriculation fiscale. *Une attestation de mise à jour CNAS actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). *Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S actualisée (de l'année en cours) *Une attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). *Certificat et qualification et classification (en cours de validité conformément au cahier des charges) *Liste de moyen matériel à mobiliser sur le projet *Liste de moyens humains (joindre déclaration CNAS) à mobiliser sur le projet. *Le cahier des charges dûment rempli et paraphé. *Relevé d'identité bancaire (R.I.B)
*Le planning de réalisation avec une proposition de délai
2- L'OFFRE FINANCIÈRE :
*Lettre de soumission *Le bordereau des prix dûment paraphé et signé *Le détail estimatif dûment paraphé et signé
Les offres devront parvenir le 26/08/2009, sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique) cachetée et anonyme portant la mention suivante :
Avis d'appel d'offres national restreint- A ne pas ouvrir-
Réalisation d'un Centre Hémodialyse à Ghriss en T.C.E avec V.R.D
Adressées à: Monsieur le Directeur du Logement et des Equipement Publics
De la wilaya de MASCARA Cité Administrative Mascara
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite d'ouverture des plis des offres techniques.
Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée le 26/08/2009 à (12h00) heures.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue le 26/08/2009 à 14h00 au siége de la Direction du logement et des équipements publics Mascara.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'AIN TÉMOUCHNET

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 43 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le Décret Présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national et international N° 05/2009 ; relatif à la Réalisation d'un Hôpital 60 lits à El Amria (Lot N° 01-02). Suite à l'analyse et jugement des offres, il a été provisoirement retenu ce qui suit :

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant en TTC	Délai de livraison	Critère de choix		
				Note technique	Note financière	OBS
Réalisation d'un hôpital de 60 lits à EL AMRIA Lot N° 01 + 02	SARL BATER Entreprise de réalisation en bâtiment	279.121.026.60	18 mois	63	40	Moins disant

Tous les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP et les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés publics.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAÏRA DE BEN BADIS
COMMUNE DE BEN BADIS

A Monsieur Moualid Abderrahmene
Rue Missoum Teidj
A Ben Badis

OBJET: DERNIÈRE MISE EN DEMEURE AVANT RÉSILIATION

Le Président de l'assemblée populaire de la commune de Ben Badis
Vu le marché n° = 03/07 en date du 16/09/07 conclu entre l'entreprise MOUALID Abderrahmane pour la réalisation d'une bibliothèque.
Vu le retard considérable sous la réalisation
Vu l'abondamment du chantier.
Ladite entreprise est mise en demeure sous huitaine afin d'entamer les travaux et renforcer le chantier le cas échéant la résiliation est prononcée à l'encontre de l'entreprise.

Fait à Ben Badis le 27 juillet 2009
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAÏRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN

3ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/2009

L'Assemblée Populaire Communale d'Oran, lance un 3ème avis d'appel d'offres restreint national pour L'aménagement et la réhabilitation de l'ancien Prisunic et sa reconversion en un centre culturel Multifonctionnel. Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges auprès du Service des Contrats et Marchés- sis à la rue Baghdadi Med N°13 rez-de-chaussée- Oran et ce, contre paiement de la somme de mille dinars (1000 DA).

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous énumérés représentant
L'OFFRE TECHNIQUE :
- La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire.
- Une copie légalisée de la qualification de l'entreprise.
- Attestation de mise à jours (CNAS- CASNOS) en cours de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
- Registre de commerce immatriculé nouveau.
- Un extrait de casier judiciaire en cours de validité (copie légalisée).
- La liste des moyens humains portant la qualification et le diplôme du responsable à engager dans l'exécution des missions études et suivi l'exécution du présent projet.
- La liste détaillée illustrée les références professionnelles du soumissionnaire.
- Copie légalisée d'un extrait de rôle en cours de validité.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- Liste des moyens matériels à mobiliser pour projet.

Note : Le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication ou montant de l'offre.

L'OFFRE FINANCIÈRE : ELLE COMPRENDRA :
- La soumission selon modèle joint signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire.
- Délais d'exécution : le soumissionnaire doit proposer un délai d'exécution qui sera proposé en mois.
- Bordereau des prix unitaires.
- Devis estimatif et quantitatif.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.

Il est à préciser que les offres devront être remises directement avant la date limite de dépôt des offres. Aucune offre transmise par voie postale ne sera prise en considération si elle parvient après la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne fait pas foi.
L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et portera obligatoirement la mention suivante:

3ème Avis d'appel d'offres restreint national pour L'aménagement et la réhabilitation de l'ancien Prisunic et sa reconversion en un centre culturel Multifonctionnel.

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Cette enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes distinctes relatives l'une à l'offre technique et l'autre financière et doivent être adressées à Mr le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran sous double enveloppe- service courrier central (1er étage)- Place du 1er Novembre 1954- Oran-
La date limite de réception des offres est fixée jusqu'au 16/08/2009 à 10h.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres au siège de l'APC d'Oran à 11h.
NB : les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Président,

NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2009

De nouveaux soucis pour les concessionnaires

L'association des concessionnaires va passer sans doute à la vitesse supérieure. Une réunion extraordinaire devrait se tenir au courant de cette semaine en vue de trancher une position par rapport aux nouvelles mesures de la loi de finances complémentaire 2009. Il faut savoir que la suppression du crédit automobile est tombée comme un couperet sur la tête des concessionnaires, à l'image de Fiat, Ford, Opel et Peugeot. Quelques-uns ont indiqué que cette mesure engendrera beaucoup de problèmes sur les plans social et économique. D'après eux, le crédit automobile arrange économiquement et socialement et les clients et les concessionnaires – puisque plus de 50%, voire parfois 80% de leurs ventes, viennent des crédits automobiles –. Les dernières mesures incluses dans la loi de finances complémentaire 2009 seront également aux antipodes des intérêts des banques nationales ou étrangères activant en Algérie puisque de gros intérêts sont réalisés par les entreprises financières à travers l'échelonnement des crédits à la consommation en général et du crédit automobile en particulier. Du coup, selon ces interlocuteurs, en supprimant carrément le crédit à la consommation, c'est tout le système bancaire qui sera affecté. «Il n'est politiquement pas logique d'inviter des entreprises et des banques étrangères à s'installer et à investir en Algérie, tout en légiférant des lois qui handicapent leurs activités», s'est indignée une représentante d'un des concessionnaires auto. Par ailleurs, Ils ont estimé que ces mesures risquent de provoquer une compression d'effectif que ce soit chez les concessionnaires ou au niveau des banques. Pour ce qui est des demandes de crédit automobile déjà introduites auprès des banques et des concessionnaires, la procédure se poursuivra. Il y a lieu de souligner également que certains concessionnaires continuent de recevoir normalement les demandes de crédit. Ceux qui ont des contrats avec la banque Cetelem, ont indiqué qu'aucune note de leurs administrations respectives prohibant et mettant un terme à la réception des demandes de crédit n'a été notifiée d'autant que cette banque n'est qu'une filiale en Algérie. **A.B.**

PLUSIEURS ARRIVAGES AU PORT D'ORAN

Le prix du ciment n'augmentera pas

Le prix du sac de ciment n'augmentera pas. Ce matériau est actuellement cédé à Oran entre 260 et 280 dinars prix d'usine, le sac de 50 kg. C'est qu'il n'y aura pas de flambée sur ce produit intrant des chantiers de bâtiment. Dans ce contexte, des responsables de la DCP ont indiqué récemment, la création de réserves de ciment au niveau du port de la Capitale de l'Ouest, pour parer à tout débordement des prix sur le marché. L'opération de stockage intervient à la faveur des importations. L'on saura que «plusieurs centaines de tonnes de ciment sont arrivées ces jours–ci, au port et vont être mises sur le marché local). Il s'agit de préserver le pouvoir d'achat et de redynamiser les projets dits structurants de la wilaya, selon les mêmes sources. L'opération entre dans le cadre du dispositif de régulation mis en place par l'Etat, qui prévoit l'importation de un million de tonnes de ciment annuellement. Le secteur connaît, en effet, depuis un certain temps, un léger fléchissement de production, au niveau des principales usines. L'on dira même selon les avis des spécialistes, que le prix du ciment sera plafonné. A combien ? Le système de régulation est toujours en cours. Outre l'absorption des déficits de production d'usines, les importations sont conçues pour protéger les marges de bénéfices des producteurs à des moments de forte demande des promoteurs de l'immobilier.
Le ministre de l'Industrie, avait pourtant, affirmé que:
«L'Algérie ne connaît pas de problème de production du ciment et que les usines fonctionnent normalement et approvisionnent normalement le marché». Ce qui dérange, en fait, l'Etat est la spéculation sur ce produit. L'on se souvient que le ciment était cédé à 500 dinars, prix d'usine voire 700 dinars sur le marché. Il est utile, de rappeler, et comme l'avait affirmé le ministre la production nationale suffit complément aux projets du programme quinquennal. Le secteur public produit près de 11,7 millions de tonnes. Sa production est appelée à attendre les 18 millions de tonnes à compter de l'année 2012.

B. Kamel

PÔLE & MIC — **PAR MUST H.**

La liberté de commerce et d'industrie menacée?

Gageons qu'en ces temps de crise financière mondiale dont on ignore encore l'amplitude, le profilage, la nature exacte de ses possibles répercussions, c'est sans aucun doute possible le principe constitutionnel de «liberté de commerce et d'industrie» consigné dans l'article 37 de ce texte fondamental qui sera en priorité malmené. Les dernières dispositions de la Loi de Finances complémentaire interdisant les crédits à la consommation mis à part ceux destinés à l'immobilier, ne sont que la crête d'une immense vague qui finira par balayer les espoirs d'une classe moyenne laminée, sevrée pendant une éternité de la possibilité d'accéder à un niveau de confort qui soit en adéquation avec ses légitimes aspirations. C'est à n'en point douter le volume de l'enveloppe des importations qui a dû déterminer les pouvoirs publics à adopter cette thérapie énergique risquant, en cours de route, de livrer cette impression que l'Etat se déjuge. En effet, comment admettre alors même que le contexte d'une fluctuation du prix du pétrole est une constante depuis des lustres, alors que l'économie fortement extravertie est étroitement dépendante de l'exportation de l'or noir, un géant du crédit à la consommation a pu obtenir l'agrément en 2005 du très avisé «Conseil de la monnaie et du Crédit»? Il ne fallait pas être grand clerc pour établir des projections d'une consommation démesurée en raison de la forte demande latente... Probablement qu'il soit inévitable que tous les secteurs orientés vers l'importation soient touchés tour à tour par ces restrictions. Autrement dit, la quasi-totalité des acteurs économiques, notre système de production étant connu pour son faible taux d'intégration. En réalité, il est à craindre encore une fois la fameuse quadrature du cercle. Notre appareil de production, national, public et privé, est connu pour sa forte dépendance de l'importation des intrants.. en devises fortes. Sa viabilité est désormais subordonnée à sa capacité à exporter et donc d'une mise à niveau de ses produits. Seule sa confrontation à la concurrence sur le marché national et ailleurs peut le contraindre à élever ses niveaux de prestations. Les investissements directs étrangers exigent un contexte, une sécurité juridique. La polémique née autour de la rétroactivité d'une mesure gouvernementale à l'encontre des opérateurs étrangers déjà installés invite à penser que le moins que l'on puisse souhaiter, est que l'Etat respecte les lois et règlements qu'il édicte... Au risque de voir confier tous nos accords futurs à des entités supranationales pour en surveiller le bon commerce.

BANQUES ÉTRANGÈRES

La suppression du crédit à la consommation inquiète

Les récentes mesures envisagées par le gouvernement, dans le sillage de la loi de finances complémentaire pour l'année 2009 et qui visent la consolidation des instruments de contrôle sur les importations, suscitent des réactions aussi vives que multiples. Les banques étrangères, à cet effet, demeurent les plus inquiètes quant à leur devenir sur le marché national. Maintenant que le crédit à la consommation vient d'être verrouillé depuis que la LFC 2009 est entrée en vigueur, le 30 juillet dernier, les différentes banques étrangères ayant ouvert des filiales, ou des représentations en Algérie appréhendent d'une façon accentuée leur position sur le marché, sachant que leur stratégie sur le marché national est basée essentiellement sur les services qu'elles proposent sous forme de crédits à la consommation, ou des crédits aux particuliers. Elles ont pour appellation, Société Générale Algérie, BNP Paribas El Djazaïr, Cetelem, ou autres, mais aucune d'entre elles ne semble capable de se projeter dans l'avenir, sans leurs produits en matière de crédits à la consommation. La raison pour laquelle, d'ailleurs, dès l'annonce de la décision de suppression des crédits aux particuliers, toutes ces banques sont montées au créneau unanimement, et appeler le gouvernement à revenir sur sa décision de fermer le marché des crédits à la consommation. La panique de ses banques n'est pas fortuite en fait. Certes, une interdiction ferme, des crédits à la consommation ne peut être rendue applicable, sans qu'une partie des ménages algériens ne fasse preuve de sentiment de frustration, mais il n'est pas logique, non plus, de se contenter d'un marché bancaire où, les banques étrangères ou privées nationales, se limitent au crédit à la consommation à risque zéro, de surcroît.
Il y a une année exactement, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a invité les banques étrangères à s'orienter davantage vers le financement de l'économie en optant pour une politique, qui définit les crédits à l'économie, notamment, dans leur volet relatif au financement des PME/PMI, comme un priorité de leur plan d'action sur le marché national. Mais, une année après, lesdites banques continuent à tourner le dos aux demandes de crédits, qui émanent généralement de jeunes porteurs de projets d'investissement, pour bien évidemment, ne pas prendre de risques, en dépit de la mise en place d'un fonds de garantie de crédits aux PME/PMI.
Pendant toute cette période les institutions financières, outre les banques publiques, persistent dans leurs choix premiers, à savoir les crédits à moindre risque mais aux opportunités juteuses. Il a fallu donc que le gouvernement tranche d'une façon décisive et radicale, en interdisant ouvertement les crédits à la consommation. Il faut savoir, toutefois, que sur un volume global de crédits à l'économie (crédits attribués aux entreprises économiques), qui dépassent les 2.700 milliards de dinars, la contribution des privés, nationaux ou étrangers, ne dépasse pas le cap des 54%.
Même dans le domaine de crédits immobiliers, il faut dire que le rôle des banques étrangères demeure infime et ce n'est qu'à partir de ce moment, que ces banques devront s'intéresser au marché immobilier, étant donné que c'est le seul créneau, qui leur reste pour s'accrocher au marché, après le verrouillage du crédit à la consommation que vient de décider le gouvernement.

Ahmed Allal

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE RELIZANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°38/2009

La Direction de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière de la wilaya de Relizane, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour le projet «Acquisition, Fourniture, Installation et mise marche d'un Scanner»

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier de charge auprès du Bureau de la Planification – Direction de la Santé et de la Population – wilaya de Relizane.

Ces offres devront être accompagnées des pièces suivantes :

1- OFFRE TECHNIQUE : (COMPOSÉE DE)
L'instruction aux soumissionnaires signée et paraphée par le soumissionnaire
1- Déclaration à souscrire
2- La fiche de renseignements techniques
3- CPS sans faire références au montant de l'offre.
4- Le registre de commerce ré immatriculé.
5- Preuve de la qualification (agrément délivré par M S P R H)
6- Extrait de rôles.
7- Carte d'immatriculation fiscale.
8- Mise à jour (CASNOS-CNAS).
9- Certificat de conformité de fabricant.
10- Certificat de garantie fourni par le fabriquant.
11- Casier judiciaire de soumissionnaires ou du gérant en cas de personne morale
12- Références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution des prestations.
13- Délais de livraison d'installation et mise en marche et planning.
14- Attestation portant année de fabrication et le pays d'origine.
15- Bilan financier de deux années.
16- Statut de l'entreprise.
17- Les spécificités techniques de l'équipement.
18- Certificat d'homologation (les certificats ISO, CE, conformité, TUV, CSQ,……Ets).

2- OFFRE FINANCIÈRE :(COMPOSÉE DE):
- Lettre de Soumission dûment remplie, signée et datée
- Devis quantitatif et estimatif
- Bordereau des prix unitaires.

Les offres accompagnées des documents ci-dessus cités, doivent être déposées à l'adresse suivantes : Wilaya de Relizane – Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane – Bureau de la planification.

Sous pli anonyme contenant deux plis séparés l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

L'enveloppe extérieure comportera la mention :
Avis d'appel d'offres national restreint n°05/2009
Soumission à ne pas ouvrir
Projet: «Fourniture, Installation
et mise en marche d'un Scanner»

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le 26.08.2009 dernier jour de dépôt des offres à 14h00. A l'adresse suivante : siége de la DSP de la wilaya de Relizane (Route de l'université).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (180) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée ci–dessus.

ANEP/ N°7210/31 - 02/08/2009

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

APC DE BENSEKRANE
WILAYA DE TLEMCEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 43 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel N° 338/08 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics.
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Bensekrane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°13/2009 relatif au projet suivant: Réalisation du réseau d'AEP à Ain Chefa R'Kham.
dont la séance d'ouverture des plis s'est tenue le: 18/07/2009.
Et à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le projet sus indiqué a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

Désignation des projets	Entreprise	Montant en DA en TTC	Délai d'exécution	Critère de choix
Réalisation du réseau d'AEP à Ain Chefa R'Kham.	Ghithri Baghdadi	10.498.737,60 DA	Six (06) mois	Moins disant

NB: Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution conformément à l'article 101 du décret sus indiqué.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

ANEP N° 7298/31 03/08/2009

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel national ouvert paru dans les quotidiens nationaux l'Echo d'Oran- le Carrefour- El Djoumhouria- El Ajwaa et le BOMOP en date du 18/07/2009 relatif à l'acquisition de denrées alimentaires (couffins du Ramadhan) au profit de la wilaya d'Oran, qu'une attribution provisoire a été décidée au profit des soumissionnaires ci-après :

Soumissionnaires	Lot	Montant Soumission en HT	Délai de réalisation	Observations
BRAHIMI Miloud	N° 01	2.300.000.00	07 jours	Offre moins disante
BRAHIMI Miloud	N° 02	4.100.000.00	07 jours	Offre moins disante
DADI Djamel	N° 03	7.430.000.00	05 jours	Offre moins disante
DADI Djamel	N° 04	7.960.000.00	05 jours	Offre moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux, auprès du Secrétariat de la Commission des Marchés de la wilaya.

ANEP N° 7270/31 03/08/2009

CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Saber Errabaé fait briller les étoiles

C'est fini! La 31ème édition du festival de Timgad a éteint ses lumières et fait ses adieux ce vendredi soir au public du festival qui s'est terminé en beauté grâce à la star tunisienne Saber Errabaé. La voix d'or du pays de Carthage est revenue trois ans après pour rencontrer son public batnéen.

Avant son apparition c'est la troupe de Abou Zaher de Khenchla qui a enflammé le site romain avec ces reprises de Kasba. Le public s'est pleinement égayé par les rythmes de la troupe avec des danses très spéciales. Un public essentiellement féminin venu partager le bonheur de la clôture et découvrir les nouvelles chansons d'amour de cette star qui s'est donnée à fond afin de satisfaire son public qui a applaudi le tunisien durant toutes ses chansons. Saber Errabaé a chanté de son ancien répertoire qui fait toujours la une des festivals internationaux. Il faut dire que l'artiste n'a pas été avare avec ses fans et a dévoré la scène pendant trois heures. Les 6000 spectateurs qui ont pu accéder aux gradins, étaient subjugués par son charisme et chantaient avec lui la majorité des tubes à l'instar de «Allah Allah Ya Baba» et surtout «Thada el Alem» que le public a chanté tout seul, sous l'œil étonné De Saber. L'affluence débordante à l'occasion de la soirée de clôture, a forcé les organisateurs à stopper les ventes une demi-heure avant le lancement du spectacle. L'affiche concoctée pour la soirée était certes alléchante mais la clôture a toujours ce goût spécial de Timgad. M. Lakhdar Bentorki, le directeur du festival, a animé avant la soirée, une conférence de presse à l'hôtel Chelia, en présence de la presse locale et la télévision. Le responsable de l'ONCI a étalé son speech sur une évaluation générale en ce qui concerne le déroulement de ce festival. Le directeur de l'ONCI, avait parlé de cette singularité lors de la conférence de presse de l'ouverture et réitéré samedi ce type de problèmes rencontrés avec les artistes locaux. Bentorki a montré qu'il partageait les critiques formulées par les journalistes au sujet de la participation des Algériens qui, à quelques exceptions près, ont déçu et montré qu'ils n'avaient pas assez de poids pour prendre part au festival de Timgad. Un festival appelé à se hisser parmi les évènements les plus prestigieux, notamment dans le monde arabe qui demeure l'otage d'une sorte de système de quota qui n'obéit pas qu'à des considérations artistiques. C'est ce qui fait aussi que le festival n'a pas une identité propre à lui étant forcé d'accueillir des artistes de tous les niveaux. Quant au public, il a montré qu'il a d'abord soif de spectacles mais aussi qu'il est capable du meilleur comme du pire en fonction de la qualité. C'est peut-être là, la leçon la plus importante à retenir du festival de Timgad.

Amine.B

Des récompenses irrégulières

Durant la tenue de cette dernière soirée de Timgad, les responsables de l'ONCI ont porté de récompenser quelques titres de la presse locale, malheureusement les récompenses n'étaient pas régulières, et cela a créé une certaine polémique entre les journalistes et correspondants locaux de Batna. Tout le monde se pose des questions sur les critères qui ont été pris afin de récompenser les représentants du journal «Echourouk» et «Liberté», et pourtant tous les titres ont couvert les soirées de cette 31ème édition de Timgad.

Amine.B

La radio des Aurès en force

Effectivement, la radio régionale de Batna était présente en force depuis l'ouverture des festivités de Timgad le 22 juillet. Des animateurs et techniciens ont suivi toutes les particularités de ce grand événement internationale, plusieurs émissions ont été consacrées spécialement pour cette manifestations de chants et de culture, dont les premiers responsables ont pu intégrer des diffusions en parlant sur les singularités de la région en matière d'histoire et tradition. L'animateur Haroune a animé une émission titrée «khalkhalet el Awrès» dont des questions se posent aux quelques invités d'honneur et au public et celui qui détient la réponse recevra cette khoulkhala comme récompense. Pour rappel, toutes les soirées ont été diffusées «live» par la radio des Aurès.

Amine.B

Mahdjoub ou le labyrinthe éclairé

Un nom propre supportant un prénom commun chargé de bénédiction protectrice, Mahdjoub Ben Bella dégage une humanité sereine sans l'exposer, sans en parler, mais seulement en la laissant deviner à travers ses gestes éloquents et son verbe clair.

Traversé constamment par un air marin qui lui donne la force qu'il faut, pour révéler ses toiles aussi généreusement qu'une mère porteuse, cet «émigré de l'art» comme il conviendrait de le nommer, a l'art de regarder profondément les choses qui l'entourent, pour en sortir des couleurs impressionnantes de morceaux qui semblent en attente de recollement, mais qui se suffisent en fait, chacun à lui-même pour peu que la liberté d'exister ne leur soit retirée. La liberté de vivre comme chacun l'entend au siècle où s'opposent individualité et individualisme. Et c'est précisément sur cette question que Mahdjoub semble avoir tranché, lui qui dès 1965 quitta Oran et son école des beaux arts pour atterrir à 19 ans en terre de France libérée de la guerre coloniale, mais encore sous l'influence nostalgique de cette Algérie qui ne pouvait qu'être algérienne par destin. D'abord il a été question d'exister, ensuite de se faire admettre et enfin de s'imposer. Aujourd'hui c'est chose faite puisque l'artiste est connu et reconnu pour son style aux prétextes calligraphiques puisés dans sa culture d'origine, combinant sa dimension arabo-musulmane, mais aussi occidentale dont il tire son ouverture d'esprit et son acceptation de la différence au moment où la différence s'arrache. Oran, il y est retourné pour se ressourcer dans le sein familial mais aussi pour tirer peut-être une nouvelle inspiration, une étape de plus sur le chemin de la création. De nouvelles couleurs où viendraient se mêler d'autres couleurs, d'autres formes, d'autres prétextes calligraphiques qui nourrissent ses toiles. D'autres objets qui lui serviront de support à ses futures œuvres. En parfait méditerranéen, fils de la ville de Lala Maghnia, cette femme dont on dit que «la beauté égalait sa science; mais la bonté de son coeur était plus grande encore», Mahdjoub parle des mains pour donner à ses phrases courtes et combien longues de sens, une assurance de plus sans insister sur les virgules du temps, souvent encombrantes. Il peint de la même manière et trouve dans ses couleurs l'apaisement des pulsions qui nous portent, nous emportent parfois loin de notre humanité. Là-bas, dans ce Tourcoing, attentif à l'artiste et où il s'est construit un bonheur dont il tire son inspiration, ses lignes fines, les choses sont venues «avec le temps» pour qu'enfin «le bateau tranquille» prenne la mer, le large qu'il mérite. Mahdjoub Ben Bella a su extraire au pavé froid et noir les couleurs qui ont fait la joie du cyclisme, roues qui tournent pour aller de l'avant vers la victoire de l'un et l'espoir des autres qu'un jour viendra. Peut-être. Des artistes comme Mahdjoub «il n'y en a pas un sur cent et pourtant ils existent» comme dirait Ferrer. Il a su extraire aux murs du nord les soupirs du sud et la chaleur qui habite leur soleil. Pour qu'enfin la lumière soit.

Par Ahmed Meskine

ASSOCIATION MUSICALE «EL WIDADIA»

Cérémonie de fin d'année scolaire

Au terme d'une longue absence, l'association musicale «El Widadia» de Blida, a renoué jeudi avec une certaine tradition qui lui était sienne à travers l'organisation d'une cérémonie en cette fin d'année scolaire. En effet, les élèves des différents niveaux ont été honorés en récompense à leurs efforts tout au long de l'année. Ce fut aussi une occasion pour de nombreux parents venus voir leurs progénitures évoluer en public. L'association El Widadia créée en 1932, a obtenu de nombreux prix au plan national et international à travers ses différents déplacements notamment dans les pays arabes. Selon un des responsables de cette formation culturelle en la personne de M. Laid Bouchenga, l'association compte 120 élèves répartis en trois niveaux, néanmoins ce chiffre ne pourra pas être revu à la hausse car les moyens infrastructurels dont elle occupe sont exigus. «En dépit de notre statut, nous sommes une association SDF», affirme-t-il en soulignant que les élèves répètent dans un lieu insalubre au niveau des coulisses de la salle Mohamed Touri. Pour M. Ahmed, dont la fille suit des cours de musique depuis deux années, il ne manquera pas de souligner que bien qu'elle soit la doyenne des associations culturelles au niveau de Blida et malgré avoir représenté l'Algérie à l'extérieur, El widadia ne bénéficie pas des mêmes avantages que d'autres.
M. Bouchenga a saisi cette occasion pour lancer un appel aux autorités locales à travers la presse pour répondre à leur attente et ce, dans le cadre de la préservation de ce patrimoine culturel.

Azeddine M.

ESPACE PUB

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA DIRECTION - DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°38/2009

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation de 50 logements incessibles Type F4 en R+1 au profit de l'enseignement supérieur répartie comme suit :
Lot 01 : Terrassement **Lot 02 :** 26 Logements en R+1
Lot 03 : 24 Logements en R+1 **Lot 04 :** Bâche à eau +abri technique + équipement + AEP +assainissement + réseau GAZ + loge gardien + mur de clôture +aménagement extérieur + Voirie + Poste Transformateur + éclairage extérieur.
Les entreprises intéressées et ayant le certificat de qualification et classification catégorie Trois (03) et plus secteur bâtiment pour les lots 01, 02,03 et 04 peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Mascara – Cité Administrative – Mascara.
Le cahier des charges est établi par lot séparé les entreprises peuvent soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.
Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisées et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :
1- L'Offre Technique : * Déclaration à souscrire * Certificat et qualification et classification en cours de validité conformément au cahier des charges. * Copie registre de commerce dûment légalisée. * Bilans financiers (des trois dernières années) * Une attestation de mise à jour C.N.A.S actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis) * Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S actualisée (de l'année en cours) * Une attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). * Extrait de rôle apuré de l'année en cours. * Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). * Statut de l'entreprise (Société) soumissionnaire. * Liste de moyens humains (joindre déclaration CNAS) * Liste des moyen matériel (joindre cartes grises d'immatriculation ou PV de constat d'un huissier de justice) * Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution des projets réalisés). * Le cahier des charges dûment rempli et paraphé. * Le planning de réalisation * Carte d'immatriculation fiscale. * Relevé d'identité bancaire (R.I.B)
2- L'Offre Financière : * Lettre de soumission * Le bordereau des prix dûment paraphé et signé * Le devis quantitatif et estimatif dûment paraphé et signé.
Les offres devront parvenir le 26/08/2009, sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique) cachetée et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint A ne pas ouvrir
Réalisation de 50 logements incessibles Type F4 en R+1 au profit de l'enseignement supérieur Lot :……..
Adressées à : Monsieur le Directeur du Logement et des Equipement Publics De la wilaya de MASCARA Cité Administrative Mascara

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite d'ouverture des plis des offres techniques.
Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.
Date de dépôt des offres est fixée le 26/08/2009 à (12h00) heures.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue le 26/08/2009 à 14h00 au siége de la Direction du Logement et des Equipements Publics Mascara

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA DIRECTION - DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°40/2009

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la Réalisation d'un groupe scolaire B1+01 logements d'astreinte à la cité Sidi Senouci (Tighennif).
Lot N° 1: Groupe scolaire +01 Logement d'astreinte
Lot N° 2 : Aménagement extérieur + V.R.D + mur de clôture
Les entreprises intéressées et ayant le certificat de qualification et classification catégorie Deux (02) et plus secteur bâtiment peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Mascara – Cité Administrative – Mascara.
Le cahier des charges est établi par lot séparé les entreprises peuvent soumissionner pour un ou les deux lots.
Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :
1- L'Offre Technique : * Déclaration à souscrire * Certificat et qualification et classification (en cours de validité conformément au cahier des charges). * Copie registre de commerce dûment légalisée. * Bilans financiers (des trois dernières années) * Une attestation de mise à jour C.N.A.S actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis) * Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S actualisée (de l'année en cours) * Une attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). * Extrait de rôle apuré de l'année en cours. * Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). * Statut de l'entreprise (Société) soumissionnaire. * Liste de moyens humains (joindre déclaration CNAS) * Liste du moyen matériel (joindre cartes grises d'immatriculation ou PV de constat d'un huissier de justice) * Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution des projets réalisés). * Le cahier des charges dûment rempli et paraphé. * Le planning de réalisation * Carte d'immatriculation fiscale.
* Relevé d'identité bancaire (R.I.B)
2- L'Offre Financière : * Lettre de soumission * Le bordereau des prix dûment paraphé et signé
Le devis quantitatif et estimatif dûment paraphé et signé.
Les offres devront parvenir le 26/08/2009, sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique) cachetée et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint
A ne pas ouvrir
Projet : Réalisation d'un groupe scolaire B1 +01 logement d'astreinte à la cité Sidi Senouci (Tighennif). Lot :……..
Adressees à : Monsieur le Directeur du Logement et des Equipement Publics De la wilaya de Mascara Cité Administrative Mascara

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite d'ouverture des plis des offres techniques.
Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.
Date de dépôt des offres est fixée le 26/08/2009 à (12h00) heures.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue le 26/08/2009 à 14h00 au siége de la Direction du logement et des équipements publics Mascara.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA DIRECTION - DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 37/2009

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour la maîtrise d'œuvre (Mission étude + suivi) du projet: la réalisation d'un ensemble pédagogique (salles de travaux dirigés et salles de lecture destinés aux filières LMD).
Les bureaux d'études publics et privés nationaux (agréés et inscrits à l'ordre des architectes), intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics wilaya de Mascara.
Les soumissionnaires doivent fournir deux offres.

1- Offre Technique :
- Dossier graphique de l'esquisse établi et présenté conformément au cahier des charges. - Rapport descriptif.
Le rendu dont la composition est définie dans le cahier des charges à savoir les pièces graphiques et écrites (rapports descriptifs) ne doivent en aucun cas comporter des signes susceptibles d'identifier le bureau d'études.

2- L'Offre Financière :
- Agrément (attestation mise à jour l'ordre des architectes 2008). - Références professionnelles du bureau d'études. - Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis).
- Carte d'immatriculation fiscale. - Extrait de rôle apuré de l'année en cours. - Une attestation de mise à jour C.N.A.S actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). - Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S actualisée (de l'année en cours). - Liste de moyens humains (joindre déclaration CNAS). - Lettre de soumission. - Déclaration à souscrire. - Le cahier des charges dûment rempli et paraphé (proposition financière, coût et délais).
Devront parvenir le 19/08/2009 sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées, l'une comportant l'offre technique et l'autre l'offre financière, cachetée et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert
- A ne pas ouvrir-
Soumission Maîtrise d'œuvre (Mission étude + suivi)
La réalisation d'un ensemble pédagogique
(Salles de travaux dirigés et salles de lecture destinés aux filières LMD)
Adressées à : Monsieur le Directeur du Logement et des Equipements Publics De la wilaya de MASCARA Cité Administrative Mascara

La date de dépôt des offres est fixée le 19/08/2009 à 12h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite d'ouverture des offres techniques.
Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue le 19/08/2009 à 14h00 au siège de la Direction du Logement et des Equipements Publics Mascara.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
N° 308/DLEP/2009

AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel N° 02-250 du 24 juillet 2002, complété et modifié par le décret présidentiel N° 03-301 du 11/09/2003, portant réglementation des marchés publics.
- APPEL D'OFFRES N° 33 en date 26/03/2009 concernant le projet :
ETUDE ET SUIVI ADMINISTRATION CENTRALE AU PROFIT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 04/07/2009 (offres financières), les marchés/ conventions sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N°	Bureau d'étude	Montant	Délai de réalisation	Délai de l'étude	Lot	Observation
01	MELIANI NOURIA	5.086.907,08 DA	10 mois	12 semaines	ETUDE ET SUIVI ADMINISTRATION CENTRALE AU PROFIT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.	Retenu

NB : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002, complété et modifié par le décret N° 03/301 du 11/09/2003, portant réglementation des marchés publics.

LA DIRECTRICE

DES ACTES DÉLIVRÉS À ARZEW POUR DES TERRES À AÏN EL TÜRCK

L'autre scandale du foncier agricole

Aïn El Türck risque de se retrouver avec un nouveau scandale sur les bras, relatif cette fois-ci, au foncier agricole. Des actes de jouissance sur des terres agricoles situées à Aïn El Türck sont établis dans la commune d'Arzew et portent le cachet de la Conservation Foncière de cette commune. Ce pot aux roses est découvert après que des contentieux aient opposé les détenteurs de ces actes, aux exploitants de l'ex- EAC Haï Si Tarek de St Roch. La nouvelle peut faire l'impact d'une bombe, car il s'agit de réserves foncières appartenant à une daïra et ne peuvent faire de ce fait, l'objet d'aucune opération administrative d'une autre daïra. Le plus rocambolesque dans cette affaire, est que des bénéficiaires terriens soient en litige judiciaire, avec d'anciens exploitants sur des espaces agricoles et justifient leur action en brandissant ces actes établis à Arzew. Interrogés, des responsables de l'Agriculture diront ne pas connaître ce genre d'opération, pour avouer que cela relève de l'impossible. Selon quelques copies d'actes présentés à la presse, la date d'établissement remonte à l'an 2003. date à laquelle, les nouveaux bénéficiaires ont entamé les procédures d'expulsion contre les exploitants des EAC, que ce soit au niveau de Mohamed Ghriss ou Haï Si Tarek. Des affaires ont abouti en 2009 et se sont soldées par l'expulsion d'exploitants, d'autres sont en cours. Mais ces actions en justice ont fait beaucoup de victimes, dont des familles, qui se sont retrouvées du jour au lendemain, sans terre, ni foyer, ni revenu. Tout le labeur de leur vie est parti en fumée. D'ailleurs,

ces fellahs délogés s'interrogent comment ces personnes ont-elles pu se faire établir un acte de jouissance, alors que les terres sont occupées en permanence depuis plus de 10 ans. Certains y sont depuis 1985 et aujourd'hui, ils courent le risque d'être expulsés, tel le cas de la famille Boutaleb, dont le père était le président de l'EAC. Celui-ci se retrouve maintenant, avec zéro ha, à cause des nouveaux bénéficiaires, qui présentent tous des actes de jouissance, même s'ils sont établis par la Conservation d'Aïn El Türck. Mais le cas le plus notoire, est celui de la famille de Abdelmalek, voisin de la famille Boutaleb, et qui a fait l'objet d'une expulsion, alors que son antagoniste présente un acte établi à Arzew. Selon des personnes, très au fait des affaires relatives au foncier agricole, les réserves foncières d'une commune, ou d'une wilaya, ne peuvent appartenir qu'à celle- ci. Si des actes doivent être délivrés, ils doivent l'être par le Conservateur Foncier de la commune, ou par son mandaté, mais qui fait partie de la même subdivision et non d'une autre circonscription. D'autre part, pourquoi, la loi sur le droit de jouissance a été bafouée dans certains conditions, alors que le droit à la concession est on ne peut plus clair à cet effet. Le Subdivisionnaire de l'Agriculture est sommé de définir les stocks restant, avant que des actes ne soient établis. En cas d'anomalie, il est tenu d'informer sa tutelle, afin de ne pas léser des fellahs. Dan le cas de la famille Abdelmalek, l'exploitant était présent sur les terres depuis 15 ans, comme le prouvent les constats établis par cette même subdivision, mais ceci n'a pas empêché qu'un acte soit établi pour un autre bénéficiaire. La subdivision a-t-elle informé la tutelle, toute la question est là. Et comment la subdivision a –t-elle pu accepter une implantation avec un acte établi dans une autre commune ? Ce sont des questions auxquelles vont devoir répondre le cas échéant certains responsables, d'autant plus, que le président de la Cour près le tribunal d'Aïn El Turck avait demandé une expertise dans le litige, qui oppose Abdelmalek au nouvel acquéreur.

C. Arslane

AFIN D'ABSORBER LE COMMERCE INFORMEL

5 nouveaux marchés à structures légères

La stratégie économique du ministère de l'Agriculture, visant la création des marchés de gros, hebdomadaires et de proximité, pour contrecarrer l'informel, se met en place. La décision de construire à Oran 5 marchés de fruits et de légumes, à structures légères ne s'inscrit pas en porte à faux, par rapport à ladite stratégie. Dans ce contexte, des sources proches de la Direction de Commerce, ont annoncé récemment, la prochaine installation de marchés à structures légères, respectivement à Senia et aux Castors (périphérie Sud-est d'Oran). Ces marchés s'ajouteront ainsi, à ceux réalisés à Sidi Bachir, Douar Belgaid et l'USTO.
C'est une espèce de marchés de proximité, dont l'avantage ira surtout, aux vendeurs informels, qui pourront ainsi, exercer sans risque aucun, d'être traqués constamment par les agents de l'ordre. Ces marchés se composent d'un nombre de stands allant de 20 à 45 places chacun. L'idée est, également de générer des postes d'emploi en faveur des chômeurs. A noter, que la ville d'Oran regroupe, à elle seule, 30 marchés couverts, dont certains n'ont pas encore été réhabilités. Chose, qui a contraint leurs occupants à déserter les lieux, pour exercer dans les marchés populaires et même sur la voie publique, avec tous les risques que cela suppose.

B.K.

SONALGAZ

Nouveau service de réclamation à la DRO

Dans le cadre des projets visant à améliorer la qualité de ses services, la Direction de la division régionale ouest, situé au quartier Medioni à Oran, a ouvert un nouveau service de réclamation et de dépannage. Désormais, les abonnés pourront avoir toutes les informations désirées avec un simple appel téléphonique. Ils pourront aussi faire des réclamations ou signaler des coupures sans avoir à se déplacer jusqu'au siège de la Direction. Des préposés à la répartition sont à l'écoute des abonnés 24h sur 24h, nous dit-on. Ce service de la division technique électricité est rattaché au service téléconduite des réseaux. Cela permettra un meilleur contrôle des réseaux électriques et leur réhabilitation dans un temps plus court, et de là, diminuer le temps des coupures. En matière d'infrastructure, le service en question est doté de toutes les commodités permettant aux agents de travailler dans un cadre très convivial.

A.Kader

SAISON ESTIVALE

Le transport de la corniche ne fait pas que des heureux

Des dizaines de familles qui se sont déplacées vendredi et samedi, en milieu de journée, vers la station de bus de la place Valéro, sont restées pantois. Les bus habituellement, abondamment stationnés tout au long d la journée, ont presque déserté les lieux. Sur place, les arrêts des lignes Oran-Senia et 34 étaient semi vides. Même, les chefs de quai (régulateurs de transport public), nouvellement créés, se sont éclipsés. Que s'est-il donc passé ? Seul, un agent de transport pointait pour superviser les très rares rotations de bus. « Il n'y a presque pas de bus, tous ont rejoint la ligne de la corniche (Oran-Aïn El Turck) », nous confie cet agent. Seuls, les bus des lignes place Valéro-USTO (11), place Valéro-Canastel (31), y étaient présents. Le plus drôle, est que l'on raconte, ici, que des bus des lignes U et 34 se sont « volatilisés dans la nature », pour ne pas être confrontés à s'acquitter de la fameuse taxe de stationnement qui va de 30 à 50 dinars le bus pour une journée. Vrai ou faux ? Effectivement, sur les lieux, la trace des bus de la ligne 34 (Oran-cité 200 logements Sénia), est à peine visible. Les taxis, eux aussi, se comptent au bout des doigts au niveau de la place d'Armes (1er Novembre) point de départ sur la corniche. Et les clandestins ont fini par dicter leur loi. Une seule course vers la plage des Andalouses a atteint, ces derniers jours, le pic astronomique des 1000 dinars ! Les Oranais vivent le cauchemar du transport. Heureusement que les bus de l'ETO sont là. Le tronçon du tramway est un point évoqué par nombre de transporteurs pour expliquer la désaffection des bus. De cette manière, les choses ne semblent pas très claires.

B.K.

BRÈVES — A. Kader

Les Castors

Un nouveau-né retrouvé sans vie

La découverte de nouveaux-nés fait encore couler de l'encre. Après les 19 cas enregistrés durant le premier semestre de cette année, voila encore un autre nouveau-né retrouvé dans la journée de ce samedi, sans vie, abandonné au milieu des rues du quartier les Castors. Selon nos informations, ce nourrisson serait âgé d'un jour. Aussitôt avisés, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux et ont procédé à l'évacuation de la dépouille vers la morgue du CHU d'Oran. Une enquête a été ouverte.

Es Sénia

Découverte d'un cadavre dans un état de décomposition

La route dite de l'aéroport à Es Sénia, a été dans la journée de ce samedi, le théâtre d'une découverte macabre. C'est ainsi que nous apprenons que le cadavre d'un homme dont l'âge varie entre 40 et 50 ans, a été retrouvé dans un état de décomposition très avancé. Pour l'heure, on ignore les causes de ce décès. Le cadavre a été transporté vers la morgue du CHU d'Oran, par les éléments de la Protection civile. Une enquête a ouverte pour faire lumière sur cette affaire.

Saint Eugène

Une fille de 15 ans chute du 3ème étage

On ne sait par quel miracle, une fille a échappé à une mort certaine après une chute du troisième étage d'un immeuble situé dans la rue Hamou Mokhtar ex : Avenue Saint Eugène. Selon nos informations, la victime, âgée de 15 ans, s'en serait sortie avec plusieurs fractures au niveau des membres inférieurs et supérieurs. Alertés, les éléments de la Protection civile sont arrivés sur les lieux. Après lui avoir présenté les premiers soins, la victime a été transférée vers le service des urgences du CHU d'Oran.

RECTIFICATIF

Une erreur malencontreuse a glissé dans l'article d'avant-hier relatif aux intoxications. Il fallait lire « un produit détourné de sa fonction initiale mais inexistant dans l'index des produits phytosanitaires » au lieu de « un produit détourné de sa fonction initiale dans l'index des produits phytosanitaires » ; le reste sans changement.

Horaires de prières pour la wilaya d'Oran

Fajr	Dhor	Asr	Maghrib	Isha
04:34	13:20	16:56	20:06	21:38

AÏN MERANE (CHLEF)

L'hygiène de l'habitation au niveau des 210 logements bafouée

Partout à travers le monde, il est fondamental pour ériger une construction de fixer avant tout, les principes de cette construction du point de vue aménagement qui vont permettre aux citoyens d'être soustrait aux effets nocifs quels qu'ils soient, en un mot, la maison doit être un asile au sein duquel le citoyen est protégé de tout, une maison où toutes les commodités de la vie seront réunies. Chez nous, et peut être seulement à Chlef, les responsables pour construire des logements pour les citoyens ne se soucient guère des inconvénients que peuvent rencontrer ces citoyens une fois qu'ils soient relogés. Imaginez des logements où l'eau potable fait défaut, des ruelles qui respirent la poussière en été, une cité sans éclairage public, une fille seule pourrait-elle se balader au-delà de 20 heures dans sa cité ? Une ligne de haute tension 30.000 volts qui passent au dessus des logements, une décharge publique à 10 mètres des habitations au sein de laquelle même des cadavres d'animaux y sont jetés, bref un tableau pas beau à voir et c'est le triste tableau qui s'inspire de la cité des 210 logements sis à Aïn Merane dont leurs propriétaires ont lancé un cri de détresse aux autorités pour que l'hygiène de leurs habitations soit un peu soigné, car ils vivent ce calvaire depuis 2002. Dans la même contexte, et pas loin de Aïn Merane, dans la commune de Labiod-Medjadja, 80 familles ont lancé non pas un cri de détresse, mais un S.O.S aux autorités ; ces 80 familles qui logent au sein de 16 logements, situés près du stade communal, des logements qui n'ont été dotés ni d'AEP, ni d'électricité ni même d'un réseau d'évacuation des eaux usées qui ruissellent a travers les ruelles de la cité, des eaux usées à partir desquelles se dégagent des odeurs nauséabondes, est-ce là l'habitation où le citoyen est censé passer avec ses enfants la plus grande partie de son existence, une habitation pour goûter le repos que les fatigues de chaque jour rendent indispensable.

B.Réda

POUR CRÉATION DE LIEU DE DÉBAUCHE PRÈS D'UNE MOSQUÉE À MASCARA

Deux mandats de dépôt

Il est évident qu'un lieu mal famé près d'une mosquée ennuie les fidèles au moment des prières par des visites bizarres de jeunes dans cette impasse tristement réputée près de la place de Bab Ali. Une plainte a été déposée suite à quoi, cet endroit fut étroitement surveillé. Dans l'après-midi du mardi, munis d'un mandat de perquisition, des policiers en civil, postés en retrait, sont intervenus pour surprendre dans la maison suspecte un homme et une femme illégitimement ensemble qui ont été arrêtés et présentés au Parquet qui les a écroués. **Samir**

CITE DES 320 LOGEMENTS (TISSEMSILT)

Une fosse d'égout à ciel ouvert

Depuis plusieurs mois, des habitants de la cité des 320 logements signalent une fosse du réseau d'égout sans couvercle, avec tous les désagréments, que l'on devine, avec en prime, les risques de chute de personnes, particulièrement le soir. Une question: "Où est passé le couvercle d'une surface de près d'un mètre carré"? A noter que cette fosse représente un réel danger au quotidien, pour les enfants, vu sa profondeur. Et pour parer au plus pressé, des citoyens ont confectionné un abri avec des planches et des pierres, en attendant la solution à moins que les responsables concernés se penchent sur ce cas. Pour le curieux des humains, il suffirait de se rendre sur les lieux pour constater de visu cette condamnable situation qui perdure à juste titre au sein d'un ensemble qui abrite environ deux mille âmes. Pour l'instant, ce problème se situe devant un immeuble, d'où la nécessité d'une urgence pour mettre en place une plate forme à cette fosse qui est une source de danger. D'autre part, il convient de signaler que l'ensemble des couvercles en fonte des avaloirs des artères ont disparu comme par "enchantement" et sont actuellement obstrués par tous genres de détritus jetés par l'homme. **H.Rachid**

SIDI BEL-ABBÈS

41.208 couffins pour le mois de Ramadhan

En prévisions du mois sacré de Ramadhan, quelques 14039 couffins alimentaires seront distribués aux familles démunies à travers la wilaya de Sidi Bel Abbes. Selon les responsables de la direction de l'action sociale dans le cadre de la solidarité, quelques 14039 familles démunies ont été recensées à travers la wilaya pour bénéficier comme de coutume durant le mois de Ramadhan d'une aide estimée cette année à 1750.65 DA par couffin composé de 03 litres d'huile, 5 kg de sucre, 1kg de café, 1 kg de tomate concentrée, 500 gr de lait en poudre, 1 kg de chorba et 250 gr de thé. Une enveloppe de 23.705.000.00 DA a été dégagée pour répondre aux besoins de ces familles.

D'autre part et toujours dans le même contexte, 9 restaurants avec un effectif de 350 personnes dont 35 bénévoles ont été prévus pour répondre aux besoins du quotidien des 5595 repas dont 635 servis à table ou consommés sur place et 4960 emportés par les nécessiteux. Le même bilan de la direction sociale fait ressortir un effectif de 13309 familles démunies qui ont bénéficié d'une pension forfaitaire chacune et 5.539 autres employés dans le cadre des travaux à utilité publique. **Mohamed Nouar**

Des soirées pour femmes durant le festival

Plus de 30 artistes du Raï seront présents à la deuxième édition du festival national qui se déroulera à Sidi Bel-Abbès du 02 au 08 du mois en cours, selon son commissaire Akloul Othman qui a animé ce samedi une conférence de presse à la cinémathèque de Sidi Bel-Abbès, en présence du la directrice de la culture, Mme Hankour Halima. A cet effet, une enveloppe 17 millions de dinars a été dégagée pour couvrir toute les dépenses avec une participation record comparée à la première édition, de plus de 30 vedettes entre anciens et nouveaux de la chanson Raï dont notamment l'ouverture qui se déroulera au stade du 24 février 1956 et qui sera animée par Chebba Fadela, Kader japonais, Mohamed Salhi et Cheikha Warda. Par contre, la clôture qui se tiendra au même endroit, sera animée par Cheb Billal et Zahouania avec une probabilité pour la participation du Cheb Nasro, actuellement à Miami et dont les négociations sont presque terminés ou en en phase finale. Toujours selon, des soirées spéciales pour les femmes sont prévues du 05 au 7 su même mois et seront animées par des figures de la chanson mère du Raï telle Cheikha Habiba. Concernant le but du festival, le responsable dira que «l'objectif du festival est de promouvoir et de sauvegarder ce riche patrimoine national, tout en ramenant les jeunes talents à une véritable émergence qui sera soldée pour les trois lauréats, désignés par le jury, d'une formation à l'étranger totalement encadrée par le commissariat du festival, en collaboration avec les ateliers des artistes de Paris. **M. Nouar**

AÏN TEMOUCHENT

Des taux de raccordement satisfaisants en électricité et gaz de ville

La wilaya d'Aïn Temouchent enregistre des taux de raccordement "satisfaisants" en électricité et gaz de ville, a-t-on indiqué jeudi à l'antenne locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDEGO) ex Sonelgaz. Ces taux sont de l'ordre d'un peu plus de 98 pour cent pour l'énergie électrique et 57 pour cent pour le gaz de ville. Ainsi, à la fin du premier semestre 2009, le nombre d'abonnés au réseau électrique est de 84.310 clients, contre 82.653 à la fin de l'exercice 2008. Pour le gaz naturel, le nombre d'abonnés est passé de 28.847 à fin 2008, à 31.477 abonnés au mois de juin écoulé, a-t-on signalé. Outre le dernier raccordement au réseau de gaz de ville de 2.800 foyers au niveau de la commune d'El Amria, un projet de réalisation de 10 km de réseau de gaz est en cours à travers la wilaya. Cette amélioration de la couverture énergétique résulte, selon la même source, des programmes concrétisés dans le cadre du quinquennal (2005/2009), marqués notamment par la réalisation d'un linéaire électrique de 48,194 km, auxquels s'ajoutent 28,162 km du programme quartiers et lotissements sociaux (PQLS). Pour le gaz de ville, trois opérations ont été menées à El Amria, Aïn El Kihal et Sidi Safi, permettant l'alimentation de quelque 4.200 foyers. 36,9 km de réseaux de gaz de ville ont été réalisés, par ailleurs, au titre du PQLS qui a alimenté 1.569 domiciles. L'antenne de la SDEGO à Aïn Temouchent a bénéficié, également, de plusieurs équipements technologiques de pointe permettant la gestion par télécommande et à distance des réseaux. Ces équipements, a-t-on précisé, ont nettement réduit les temps d'interventions pour les réparations et les recherches de fuite pour le gaz de ville. L'implication des abonnés et clients de la société à ces efforts d'amélioration est vivement recommandée par les responsables de l'entreprise en vue de poursuivre ces actions de couverture et de prestations de services. A ce titre, l'antenne d'Aïn Temouchent doit recouvrir auprès de ses clients un montant de créances estimées à 130 millions de dinars. Dans ce même domaine et pour faciliter à ses abonnés le paiement de leurs factures, cette antenne a enregistré le règlement par 869 clients, en juin 2009, auprès des bureaux de postes. Cette facilitation a été bien accueillie par les abonnés, selon la même source. L'antenne SDEGO d'Aïn Temouchent sera dotée, prochainement, d'un nouveau siège en cours de réalisation, a-t-on annoncé. Composé de quatre étages, celui-ci améliorera davantage les prestations de services de la société. D'un coût de 310 millions de dinars, ce projet enregistre un taux d'avancement de 80 %.

Un chat prend le même bus tous les jours

Un chat s'est habitué à prendre tous les jours le même bus pendant quatre ans.

Le chat âgé de 12 ans monte dans le bus n°3 à 10h55 et reste à bord jusqu'au terminus, 17 km plus loin, avant de rentrer chez lui. Sur la route, l'animal passe devant un chantier naval historique, le centre-ville et plusieurs banlieues. Ses maîtres se sont habitués à ce qu'il fasse ce trajet, si bien qu'ils ont demandé aux conducteurs du bus de vérifier qu'il descend au bon arrêt.»Casper (le chat) a toujours disparu pendant des heures mais je n'ai jamais compris où il allait» raconte Susan Finden, sa maîtresse. «Je l'ai appelé Casper parce qu'il avait l'habitude de disparaître comme un fantôme. Des automobilistes m'ont un jour dit qu'il prenait le bus. Je ne pouvais pas le croire au début, mais ça explique beaucoup de choses. Il adore les gens et il y a un arrêt de bus juste devant notre porte, c'est comme ça qu'il a dû commencer, en suivant simplement les autres passagers.»

Un homme est prêt à tout pour vendre sa maison

En pleine crise immobilière, certains propriétaires sont prêts à tout pour vendre leur bien immobilier, même à offrir une voiture et un bateau à toute personne clôturant la vente d'une maison dans un délai de 4 semaines.

Jonathan Blair a mis sa maison en vente il y a un an, au moment même où le marché immobilier s'effondrait. Depuis, un véritable mouvement est né, qu'on appelle «les ventes de l'extrême». C'est ce à quoi M.Blair a eu recours. Il a décidé d'offrir une voiture (Range Rover neuve), ainsi qu'un bateau à tout acquéreur qui achèterait sa maison dans un délai de 4 semaines. Selon un expert immobilier, cet homme n'est pas le seul à utiliser cette méthode. Les États-Unis ont très vite adopté ce mouvement pour lutter contre la crise.

De la musique classique pour faire fuir les graffeurs

De la musique classique est diffusée dans le métro et dans certaines rues commerçantes pour éviter les rassemblements de graffeurs.

Depuis que des oeuvres de Mahler ou de Mozart sont diffusées via des hauts parleurs, le nombre de graffitis a sensiblement baissé dans les couloirs du métro. Jeremy Kite du conseil municipal explique que cela est dû aux jeunes graffeurs qui ne trouvent pas la musique classique «cool». «Ils n'ont pas envie de baigner tout le temps dans la musique classique, ainsi ils n'invitent pas leurs amis à voir leurs oeuvres et n'ont pas envie de rester là.» Il ajoute néanmoins que les autres usagers du métro apprécient d'entendre de la musique classique et se sentent plus en sécurité.Une ville voisine a repris l'idée en installant des haut-parleurs dans quelques rues qui diffusent de la musique classique et cela pour éviter les rassemblements de jeunes.

Un avion disparaît avec 16 personnes à bord en Indonésie

Un avion transportant 16 personnes est porté disparu dimanche au-dessus de l'est de l'archipel indonésien, a annoncé le directeur des opérations de la compagnie aérienne.

Le Twin Otter assurait un vol commercial en Papouasie, reliant Sentani à Oksibil, lorsqu'il a perdu le contact avec les contrôleurs au sol, a précisé le capitaine Nikmatullah, de la compagnie Merpati Nusantara. On était toujours sans trace de l'avion quatre heures après son décollage pour un vol qui en fait habituellement 50. La majeure partie de la Papouasie et recouverte d'une jungle impénétrable et de montagnes. Par le passé, des avions accidentés n'ont jamais été retrouvés.

Un immigré clandestin réussit à traverser la Manche dans un autocar... rempli de policiers aux frontières

Un immigré clandestin réussit à traverser la Manche et à rejoindre la Grande-Bretagne, en se cachant dans un autocar... où se trouvaient des membres de la police aux frontières britannique, a expliqué samedi le gouvernement britannique.

A Coquelles, en France, il s'est glissé dans l'étroit espace situé entre le réservoir et le châssis, a précisé le ministère britannique de l'Intérieur, le Home Office, qui affirme que l'incident s'est produit la semaine dernière, sans donner plus de précisions.

Le bus a emprunté le tunnel sous la Manche pour se rendre à Dover, au sud de l'Angleterre (en face de Calais).

L'autocar transportait au moins une vingtaine d'agents, selon le «Daily Mail» de samedi, dont le travail est justement de lutter contre l'immigration illégale. L'homme a réussi à sauter du bus en marche et à s'enfuir, sans pouvoir être rattrapé, ajoute le journal.

Effrondrement d'une scène de concert en Alberta: au moins un mort et 60 blessés

La principale scène de concert du Big Valley Jamboree, au sud-est d'Edmonton (Alberta), dans le centre du Canada, s'est effondrée samedi soir, à cause d'un violent orage, tuant une personne et en blessant une soixantaine d'autres. Les spectateurs se sont retrouvés coincés dans les décombres vers 18h. Quatre blessés se trouvent dans un état grave, selon la police de Camrose, la ville où se déroulait le festival de musique country, qui devait se terminer dimanche, après quatre jours de fête.

Donner des prénoms humains à un animal de compagnie est courant

Selon un nouveau rapport qui a recensé l'ensemble des noms donnés aux chiens, les prénoms traditionnels de chiens ont peu à peu laissé place à de vrais prénoms humains. _Les propriétaires de chiens sont influencés par leurs sportifs, leurs chanteurs ou leurs personnalités préférés. Ainsi, nombreux sont les chiens recensés appelés «Ronaldo» par exemple.Le sondage rapporte que le top 10 des noms les plus donnés aux animaux sont tous des prénoms humains. Pour James Furse, qui suit l'évolution de plus de 12 000 noms d'animaux, l'animal fait de plus en plus partie de la famille. «En donnant un prénom humain à son animal, le but est de le considérer comme un membre de la famille à part entière plutôt qu'un simple animal domestique.»

Votre HOROSCOPE

BÉLIER
Vous vous sentez dans une situation inhabituelle que vous connaissez mal et vous avez perdu vos points de repère. Mais vos capacités d'adaptation vous permettent de bien cerner le problème qui en résulte.

TAUREAU
Votre forme physique entrainera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimeriez commencer. Laissez de côté vos angoisses qui vous empêchent parfois de réussir là où il n'y a pas tant de difficultés à surmonter.

GÉMEAUX
Vous resterez de marbre face à certaines affirmations qui en temps normal auraient pu vous gêner. Vos sentiments sortiront intacts suite à une entrevue que vous n'avez pas programmée.

CANCER
Vous savez qu'il y a plusieurs façons de s'y prendre pour faire passer un message. Vous avez le moral en ce moment, profitez-en. Il n'y a donc pas à hésiter à vous exprimer car vous serez écouté.

LION
Ne vous inquiétez pas pour des choses futiles qui n'en valent pas la peine, Meme si vous n'êtes pas au mieux, un peu de patience va facilement arranger les choses, Votre moral fera le reste,

VIERGE
Mais une chose est certaine, si l'on tourne le dos à la malchance et que l'on cherche les causes de ses échecs, la Chance, elle, risque bien de sourire au moment où on s'y attend le moins.

BALANCE
Faites d'abord revenir votre bel entrain naturel. Au cours de la journée, vous atteindrez tous vos objectifs si vous savez vous distraire et vous conditionner intelligemment pour cela. Restez calme.

SCORPION
Saisissez cette opportunité qui vous est offerte de vous y associer. La solitude est un mal que vous devez fuir. Vous trouverez beaucoup d'affection et de compassion dans ces futures relations.

SAGITTAIRE
Une personne qui vous veut du bien pourrait particulièrement retenir votre attention. Votre forme et votre précieuse patience vous aideront à passer la barrière qui semble vous séparer.

CAPRICORNE
N'accordez pas votre temps à ceux qui sont fourbes et hypocrites et qui vous cachent la vérité. Essayez de ne pas juger mais cela ne vous empêche pas de ne pas être d'accord avec eux.

VERSEAU
Une amélioration dans vos relations financières vient d'une rencontre inespérée. Vous trouvez une solution que vous pensez pouvoir convenir en de semblables circonstances.

POISSONS
Il n'y a pas de souci à vous faire car on se fait de vous une idée tout à fait exacte. Votre souci de la vérité vous donne une agressivité complètement inutile dans une situation qui est parfaitement claire. Vous pouvez chasser craintes et doutes de votre esprit.

POPULAR AND DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

MINISTRY OF BUILDING AND PLANNING
OFFICE OF PROTION AND PROPERTY MANAGEMENT OF EL BAYADH

NATIONAL AND INTERNATIONAL OPEND INVITATION OF TENDER N° 642/DG/DMO/OPGI/2009

Application of presidential decree n° 08/338 du 26/10/2008 modifying and completing the presidential decree n° 02/250 du 24.07.2002.
The office of promotion and property management of EL BAYADH send national and international open invitation of tender for realization, 1000 housing with programme PRHP set off as follows:

EL BAYADH:200 logts
- Lot N°1: Realization 100 logts collective housing.
- Lot N°2: Realization 60 logts collective housing)+ commerces
- Lot N°3: Realization 40 logts collective housing.

BREZINA :220 logts:
- lot N°1: realization 112 (semi–collectif)
- lot N°2: realization 16 (semi–collectif)
- lot N°3: realization 16(semi–collectif)
- lot N°4: realization 08(semi–collectif)
- lot N°5: realization 08(semi–collectif)
- lot N°6: realization 04(semi–collectif)
- lot N°7: realization 04(semi–collectif)
- lot N°8: realization 04(semi–collectif)
- lot N°9: realization 04 (semi–collectif)
- lot N°10:realization 04logts(semi–collectif)
- lot N°11: realization 04 logts semi – collectif)
- lot N°12: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°13: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°14: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°15: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°16: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°17: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°18: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°19: realization 04 (semi – collectif)
- lot N°20: realization 04 logts (semi – collectif)

BOUALEM :80 logts
- lot N°1: realization 20 logts (semi – collectif)
- lot N°2: realization 08 logts (semi – collectif)
- lot N°3: realization 08 logts (semi – collectif)
- lot N°4: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°5: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°6: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°7: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°8: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°9: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°10: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°11: realization 04 logts semi – collectif)
- lot N°12: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°13: realization 04 logts (semi – collectif)
- lot N°14: realization 04 logts (semi – collectif)

EL ABIODH SIDI CHEIKH/500 logts
- lot N°1: realisation 56 logts (semi – collectif)
- lot N°2: realisation 28 logts (semi – collectif)
- lot N°3: realisation 20 logts (semi – collectif)
- lot N°4: realisation 16 logts (semi – collectif)
- lot N°5: realisation 16 logts (semi – collectif)
- lot N°6: realisation 20 logts (semi – collectif)
- lot N°7: realisation 20 logts (semi – collectif)
- lot N°10: realisation 80 logts (semi – collectif)
- lot N°11: realisation 16 logts semi – collectif)
- lot N°12: realisation 16 logts (semi – collectif)
- lot N°13: realisation 24 logts (semi – collectif)
- lot N°14: realisation 28 logts (semi – collectif)
- lot N°15: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°16: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°19: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°20: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°21: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°22: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°23: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°24: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°25: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°26: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°27: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°28: realisation 04 logts semi – collectif)
- lot N°29: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°30: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°31: realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°32 realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°33 realisation 04 logts (semi – collectif)
- lot N°34: realisation 04 logts (semi – collectif)

firms which are qualified in building housing may take off the charging documents a against payment of the amount (2.000,00) two thousands DA close to O.P.G.I of EL BAYADH (GENERAL MANAGEMENT)
Presenting the fees of reproduction. The financial and technical offering establishes in accordance the regulation vigour:

Technical tender:
- Declaration to subscribe signed dates - Certificate of qualification and classification sector 1 and plus. - Locker judicial dated less than 03 months - Commercial register - Registration taxation card - Realization planning - Professional reference certificate of the best excusion. - A list of human means followed by justification - State of human means - Submission caution estimated at least 1% amount of tender (TTC) in separated envelope.

Financial tender:
- A letter of submission - Price statement written in letters and signed.
Be reached to O.P.G.I D'EL BAYADH SIDI EL HAJ BAHOUS in the form of 02 envelopes. Each one consists of 02 separated envelopes. Tender with related documents specified in speciation be backed

An envelope containing the technical offer, an envelope containing financier offer.
Both envelopes should be placed into an anonymous outer envelope containing the following mention:

National and international opend invitation to tender
N°…../DG/DMO/OPGI/2009
(Tender not to be opened)

The closing date for submitting the tenders is fixed days…26 august 2009.at 14.00 o'clock AM from taking into account the fixed days of this invitation to tender in the(BOMOP) in the national press. The technical tender opening session will take place on the date of the deadline of submitting the offers at 14.00 P.M in the public management of EL BAYADH. The tenders remain committed by their bid during and one hundred and eighty days (180) from the deadline of submitting the tenders.

ANEP/N°7293/31 03/08/2009

POPULAR AND DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

MINISTRY OF BUILDING AND PLANNING
OFFICE OF PROMOTION AND PROPERTY MANAGEMENT OF EL BAYADH

NATIONAL AND INTERNATIONAL OPEND INVITATION OF TENDER N°629/DG/DMO/OPGI/2009

Application of presidential decree N°08/338 du 26/10/2008, modifying and completing, the presidential decree N°02/250 du 24/07/2002.
The Office of Promotion and Property Management of EL BAYADH send national and international opend, invitation of tender for realization, 600 housing with programme PRHP set off as follows:

EL BAYADH:
- Lot N°1: Realization 55 logts collective housing.
- Lot N°2: Realization 65 logts (collective housing).
- Lot N°3: Realization 95 logts (Commerce collective housing).
- Lot N°4: Realization 75 logts (collective housing).
- Lot N°5: Realization 160 logts (collective housing).
- Lot N°6: Realization 150 logts (collective housing).

Firm which are qualified in building housing, may take off the charging documents a against payment of the amount (2.000,00) two thousands DA close to O.P.G.I of EL BAYADH (GENERAL MANAGEMENT).
Presenting the fees of reproduction. The financial and technical offering establishes in accordance the regulation vigour:

TECHNICAL TENDER:
- Declaration to subscribe signed dates.
- Certificate of qualification and classification sector 1 and plus.
- Locker judicial dated less than 03 months.
- Commercial register.
- Registration taxation card.
- Realization planning.
- Professional reference certificate of the best excusion.
- A list of human followed by justification.
- State of human means.
- Submission caution estimated at least 1% amount of tender (TTC) in separated envelope.

FINANCIAL TENDER:
- A letter of submission.
- Price statement written in letters and signed.
Be reached to O.P.G.I D'EL BAYADH SIDI EL HAJ BAHOUS, in the form of 02 envelopes. Each one consists of 02 separated envelopes. Tender with related documents specified in speciation be backed.
An envelope containing the technical offer, an envelope containing financier offer.

Both envelopes should be placed into an anonymous, outer envelope containing the following mention:

National and international opend invitation to tender
N°…/DG/DMO/OPGI/2009
(Tender not to be opened)

The closing date for submitting the tenders is fixed days 22/08/2009…at 14h00 o'clock AM, from taking into account the fixed days, of this invitation to tender in the (BOMOP) in the national press. The technical tender opening session will take place on the date, of the deadline, of submitting the offers at 14.00 P.M in the public management of EL BAYADH. The tenders remain committed by their bid during and one hundred and eighty days, (180) from the deadline of submitting the tenders.

ANEP N°7294/31 03/08/2009

APW DE BLIDA

L'hygiène au niveau des communes à l'ordre du jour

Parmi les points débattus par les élus de l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Blida au cours de la fin de semaine écoulée, on retiendra celui relatif à l'environnement et plus précisément, l'hygiène au niveau des communes de la wilaya. A travers le rapport de la commission spécialisée, des élus n'ont pas manqué d'évoquer le problème de l'enlèvement des déchets et le rôle du Centre d'Enfouissement Téchnique (CET) implanté entre Soumaa et Bouinan. En effet, quelque temps seulement après sa mise en service, ce C.E.T. a laissé apparaître l'écoulement de lixiviat, ce qui a attiré l'attention des habitants de la région sur les risques de pollution notamment de la nappe. Il convient de souligner que ce CET était conçu pour recevoir les déchets des quatre communes constituant le grand Blida, à savoir Beni Mered, Bouarfa, Ouled Yaich et Blida, néanmoins aujourd'hui; 13 communes injectent leurs déchets au niveau de ce centre dépourvu d'une unité de tri comme le stipule le projet. Face à cette situation, le service de nettoiement de la commune de Blida chargé de la gestion de ce centre était censé organiser un ramassage prompt et régulier, mais il semble plutôt crouler sous le poids de la quantité en raison des 1200 tonnes de déchets que le centre reçoit quotidiennement. Dans sa réponse aux élus, le Directeur de l'environnement au niveau de la wilaya, a tenu à apporter des précisions concernant le fonctionnement de ce centre tout en rappelant le rôle dévolu aux APC dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères. Il faut reconnaître que depuis quelque temps les communes de la wilaya et en particulier le chef-lieu connaît une dégradation avancée en matière d'hygiène. Les décharges non contrôlées apparaissent comme des champignons. A chaque coin de rue des masses de sachets d'ordures ménagères sont entreposés. Mais ce qui est encore plus inquiétant c'est que ces «décharges» sont au vu et au su de tous y compris les services de la commune. Interrogé à ce propos, un agent du service de nettoiement de la commune de Blida affirme qu'il s'agit d'un problème de civisme. Car même si les enlèvements d'ordures se feraient toutes les heures, les agents n'y arriveront pas. De son côté, le responsable de l'environnement au niveau de la wilaya, affirme que la nécessité de faire face au problème serait l'inscription d'étude de réalisation de trois nouveaux CET, d'une décharge contrôlée, d'une décharge pour déchets inertes et l'éradication de 20 décharges sauvages tout en mettant en place des procédures à récupérer des déchets recyclables. Au regard des explications fournies par le responsable du secteur de l'environnement, un ambitieux programme pourrait être mis en place au niveau de la wilaya, mais il ne peut être concrétisé qu'avec le soutien des communes. Le même responsable soutiendra que dans le cadre de l'étude élaborée, il est prévu la réalisation d'un incinérateur central qui prendra en charge en priorité les hôpitaux et secteurs sanitaires de la wilaya. Dans ce même contexte, on a appris que des propositions d'investissements de la part du secteur privé seraient proposées pour souscrire dans le cadre de cette activité moyennant une participation approximative de 90,00DA le kg. En fait, ce projet mettra un terme aux sollicitations des privés pour la prise en charge de leurs déchets de soins. De l'avis de tous, le problème d'hygiène et d'environnement est l'affaire de tous les citoyens. La mobilisation de la société civile, organisée en association, est essentielle pour promouvoir la participation du grand public à la problématique environnementale» a encore précisé le même responsable. **Azeddine M.**

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE D'AKBOU

Un consensus enfin avec le maire!

Dans un communiqué envoyé au journal, le collectif des associations de la commune d'Akbou, tient à informer la population que le processus de médiation a abouti à un consensus entre l'opposition majoritaire et le président de L'APC, qui accepte le changement des membres de son exécutif. Pour le règlement définitif de la crise, qui secoue l'APC et afin, de permettre à celle-ci, de redémarrer sur des bases solides, le collectif des associations d'Akbou, indique le communiqué «appuie la proposition de changement des membres de l'exécutif communal et appelle solennellement le président de l'APC, Abderrahmane Benseba, à convoquer dans les plus brefs délais possibles, une session de l'Assemblée Populaire Communale, pour concrétiser ce changement et tracer la feuille de route, pour un développement durable». Le collectif des associations de la commune d'Akbou, qui se porte garant de l'aboutissement et du suivi de la solution, poursuit encore le communiqué, «ne peut que se féliciter de la concrétisation de celle-ci, qui va dans l'intérêt de la commune et uniquement dans son intérêt, en dehors de toute autre considération». **R.L.**

TIZI-OUZOU

Vers la création de 762 micro entreprises en 2009

La Direction générale de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a assigné à sa direction régionale de Tizi-Ouzou la création durant 2009 de 762 micros entreprises, a indiqué le directeur régional de la caisse. "Cet objectif nous a été fixé par la tutelle dans le cadre de sa contribution à l'effort de concrétisation du programme national de création d'emplois" dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui coiffe également les wilayas de Boumerdes et de Bouira, a fait remarquer M. Rabahallah Akli. Pour relever ce défi, a-t-il indiqué, "il a été décidé de relancer le stock dormant de dossiers d'investissement déposés à notre niveau, depuis le lancement de ce dispositif en 2004, destiné aux porteurs de projets âgés de 35 à 50 ans". Pour aider à la matérialisation de cette ambitieuse projection, participant de la perspective de résorption du chômage, les pouvoirs publics ont pris des mesures "assouplissantes" de ce dispositif, a assuré ce responsable, qui a cité, entre autres, la réduction, depuis juillet dernier, de 6 à 1 mois de la durée d'inscription à l'Agence nationale d'emploi "Anem" exigée des candidats à la création d'une micro entreprise, dont le coût de financement est plafonné à cinq millions de Dinars. Pour susciter plus d'engouement et l'intérêt de cette catégorie d'investisseurs, il est fait état de la fixation, depuis février dernier, à deux mois seulement le délai de traitement par les banques des dossiers d'investissement déposés à leur niveau, sachant que "l'attestation d'éligibilité au financement bancaire vaut systématiquement, tel qu'il a été décidé en conseil interministériel de juillet 2008, accord de financement, dès lors que la banque est devenue depuis cette date membre à part entière du comité de suivi et de validation des dossiers initié par la CNAC", est-il souligné. La levée, récemment, du "gel" de l'investissement dans le transport des voyageurs et des marchandises, les avantages fiscaux octroyés pour les investissements dans les secteurs de l'agriculture, l'hydraulique et la pêche, l'assouplissement des conditions d'investissement dans l'élevage bovin laitier, ainsi que la mise en place du Fonds de caution mutuelle et de garantie des investissements, et les conventions de partenariat initiées par la CNAC avec les banques, figurent parmi d'autres mesures susceptibles de booster l'investissement au titre de ce dispositif, escompte-t-on.

OUED FALI (TIZI-OUZOU)

Un milliard de DA pour les travaux d'aménagement

Une enveloppe d'un milliard de DA a été dégagée pour le lancement des travaux d'aménagement de la nouvelle ville d'Oued Fali, dans la banlieue sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la Direction de l'urbanisme et de la construction. La nouvelle ville d'Oued Fali s'étendra sur une surface de 360 ha qui abritera 14.000 unités d'habitation (toutes formules confondues) pour une population globale de près de 70.000 âmes, selon les grandes lignes de ce projet urbanistique. "Les études architecturales y afférentes seront achevées à la fin de l'année en cours", a indiqué le wali, en signalant la programmation du lancement des travaux de sa concrétisation pour le 2ème trimestre 2010. Sa réalisation se fera par étapes successives, avant sa livraison totale "clés en main", a-t-il ajouté. Ce projet urbanistique vitale a été conçu dans l'objectif d'aider la wilaya de Tizi-Ouzou à "rattraper le déficit énorme en matière d'équipements publics nécessaires à la population et aux exigences formulées par les générations futures dans la perspective des 20 années à venir", a-t-il expliqué. «La nouvelle ville d'Oued Fali sera construite conformément aux normes internationales en vigueur», a assuré pour sa part le DUC. "L'importance des commodités et autres équipements prévus (entreprises, marchés, et diverses structures) font qu'elle pourra aisément répondre aux besoins exprimés, même par les wilayas voisines, en matière de sport, services, santé, loisirs, et autres activités culturelles et artistiques", a-t-il dit.

Téléphones utiles - Oran

Urgences Médicales	115
SAMU	021.23.50.50
Protection Civile	021.71.14.11
Sûreté de la wilaya	021.73.53.50
Gendarmerie	021.76.41.97
Air Algérie	021.50.94.98
	021.50.92.34
Gare routière	021.49.71.51/52/53/
Dépannage gaz	021.68.44.00
Dépannage électricité	021.15.20.23

Horaires de prières pour la wilaya d'Alger

Fajr	Dhor	Asr	Maghrib	Isha
04:15	13:20	16:43	19:54	21:27

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS - BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel national ouvert paru sur les quotidiens nationaux l'Echo d'Oran- le Carrefour- El Djoumhouria- El Ajwaa et le BOMOP en date du 25/06/2009 relatif à la Réhabilitation de la Salle de Cinéma EL MAGHREB EX- REGENT, qu'une attribution provisoire a été décidée au profit des soumissionnaires ci-après :

SOUMISSIONNAIRES	LOT	MONTANT SOUMISSION EN TTC	DÉLAI DE RÉALISATION	OBSERVATIONS
E.G.E ZOUAOUI Ahmed	Electricité	11.269.803,87	02 mois	Offre moins disante
E/T.C.E BAGHDAOUI Houari	Peinture	1.076.868,00	01 mois	Offre moins disante
SARL GEPS Algérie	Fourniture, pose et mise en service alarme incendie et anti-intrusion, vidéo surveillance	1.071.216,00	20 jours	Offre moins disante
SARL MANAR OUEST	Aménagement extérieur	1.758.510,00	45 jours	Offre moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux, auprès du Secrétariat de la Commission des Marchés de la wilaya.

ANEP N° 7272/31 - 03/08/2009

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN - DAÏRA DE BENSEKRANE
COMMUNE DE BENSEKRANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 014/2009

Conformément au décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel N°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'assemblée populaire communale de Bensekrane, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet suivant :

- ACHÈVEMENT DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN À R'KHAM- BENSEKRANE

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'A.P.C contre la paiement d'une somme de 1.000,00 DA auprès du trésorier des impôts inter- communal de Bensekrane.
L'enveloppe extérieure doit contenir deux plis scellés :
Le premier pli doit contenir toutes les pièces techniques, le deuxième pli doit contenir les pièces financières.

Pli Technique :

1- La déclaration à souscrire.
2- Une copie conforme du registre de commerce en cours de validité copie légalisée.
3- Copie de la carte d'immatriculation fiscale légalisée.
4- Extrait de rôle des impôts en cours de validité original.
5- Certificats conformes de mise à jour (CASNOS- CNASAT-CACOBATH) copies légalisées.
6- Une copie conforme du certificat de qualification et classification professionnelle copie légalisée.
7- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise copie légalisée.
8- Liste de matériel et moyens humains (justification).
9- Attestation de références professionnelles et de bonne exécution.
10- Planning d'exécution des travaux.

Pli Financier :

1- Soumission signée par l'entreprise.
2- Devis quantitatif et estimatif signé par l'entreprise.
3- Bordereau des prix unitaires signé par l'entreprise.
4- Reçu de paiement des frais des cahiers des charges (1.000,00 DA).

L'offre est adressée à : Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de BENSEKRANE.
L'offre du projet, doit être présentée sous double enveloppe cachetée et anonyme séparée portant la mention : Achèvement de l'Aménagement urbain à R'KHAM- BENSEKRANE.

**** Avis d'appel d'offres national ouvert N°014/2009 « soumission à ne pas ouvrir ».***

La date limite de dépôt des offres et fixée à 10 jours, à compter du premier jour de la date de parution du présent avis.
L'ouverture des plis se fera le jour suivant de la date limitée de dépôt des offres à 10h du matin au siège de l'A.P.C
Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

Le Président de l'A.P.C

ANEP N°7299/31 - 03/08/2009

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ATHLÉTISME

Des espoirs, rien que des espoirs

A moins d'une quinzaine de jours du début du championnat du Monde de Berlin, l'élite nationale est en ce moment en pleine préparation, tentant de bien parfaire ses aptitudes à hisser haut le drapeau national. Reste à savoir si nos athlètes seront capables de renouer avec le succès et monter sur l'une des marches du podium, car depuis la médaille d'or remportée par notre guerrier Said Guerni en 800m lors des Mondiaux de Paris, nos athlètes se contentent de faire de la figuration sur les pistes mondiales.

GUERNI, UNE HIRONDELLE DANS LA GRISAILLE

L'exploit de Guerni à Paris demeure inoubliable, car ce dernier avait sauvé l'image de l'athlétisme algérien, en remportant l'unique médaille en ces Joutes, alors que ses camarades n'ont fait que prendre part à des compétitions dominées par les plus forts. Spécialiste du 800m, Said Guerni a réussi à confirmer son talent, en surclassant de costauds adversaires, tout en maîtrisant sa course avec une grande lucidité, puisque ce dernier avait su assurer son sprint lors du dernier tour de l'épreuve. Par cet exploit, il a rejoint le cercle très fermé des stars mondiales que sont ses prédécesseurs, Morceli et Boulmerka, sans oublier Benida qui ont inscrit leurs noms en lettres d'or dans l'histoire du premier sport olympique. Des athlètes de cette valeur sont rares en ce moment, puisque nos jeunes manquent de maturité et parviennent même difficilement à assurer leur qualification pour les Mondiaux.

PORTE-DRAPEAUX OU SIMPLES FIGURANTS ?

A l'instar de Zerguelaine, Boukensa, Boulahfane et autres ont aussi montré leurs limites lors des Mondiaux d'Osaka et aussi lors des Jeux Olympiques de Pékin. En effet, l'élite nationale a été vraiment en deçà des espérances, en se contentant de faire uniquement de la figuration.
En revenant bredouille de leurs sorties, nos sportifs ont montré que leur niveau est bien loin des marocains et des Kenyans qui ont énormément progressé. Cette régression est due entre autres aux différends qui minaient ces dernières années la fédération algérienne d'Athlétisme.

ZERGUELAINE: DES CAPACITÉS MAIS…

Beaucoup d'espoir sont fondés sur Zerguelaine, dans la mesure où ce dernier a réussi une assez bonne saison, en montrant de bonnes dispositions, notamment lors des Jeux de Pescara.
Cependant, Antar Zerguelaine n'aura sûrement pas une mission aisée, notamment en présence des Marocains qui sont également de grands spécialistes du demi-fond. Rappelons que notre athlète avait été seulement finaliste lors des Mondiaux d'Osaka, c'est dire qu'il a déjà montré ses limites lors d'une importante compétition.

H.S.

HANDBALL
Mondial Cadets 2009
La Croatie remporte le trophée

La Croatie a remporté le Championnat du Monde de Hand-ball (Cadets), en battant l'Islande (40-35), mi-temps: 19-15, vendredi soir, à Hammamet, en finale de la 3ème édition organisée du 20 au 31 juillet en Tunisie, alors que l'Algérie a pris la 14ème place, au classement général. La sélection des Balkans, représentant d'un pays de grande tradition handballistique, a bien mérité son titre, terminant un remarquable parcours sans faute, qui lui a permis de remporter tous ses matches, face à l'Argentine (43-29), l'Espagne (24-20), le Venezuela (38-17), la Libye (42-18), au tour préliminaire, le Danemark (29-24), en quart de finale, la Suède (28-25), en demi-finale et l'Islande (40-35), en finale.

TENNIS DE TABLE

Deux Algériens promus juges arbitres internationaux

Les arbitres algériens, Saïd Lanasri et Abdelallah Boudjehem, ont été promus juges arbitres internationaux de tennis de table, à l'issue du stage d'arbitre tenu au Maroc, en marge du championnat d'Afrique de la discipline, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).
Arbitre international 2004 et «Badge Bleu» depuis 2007, les deux techniciens algériens passent à la vitesse supérieure et obtiennent un grade qui leur permettra d'évoluer davantage et être présent assez souvent dans les grandes manifestations. Onze candidats ont postulé à ce grade. Ils ont subi des cours théoriques et pratiques, avant de passer une série d'examens (écrit et oral) relatifs à l'arbitrage d'un niveau supérieur.

BOXE - WELTERS

Le titre IBF pour Hlatshwayo

Le boxeur sud-africain Isaac Hlatshwayo s'est emparé, samedi à Uncasville (Connecticut), de la ceinture vacante IBF des welters. Aux termes des 12 rounds, il a été déclaré vainqueur aux points, face au Dominicain Delvin Rodriguez. Deux des juges l'ont donné vainqueur (116-113, 116-112), alors que le troisième désignait son rival 113-115). Les deux hommes s'étaient séparés sur un match nul lors de leur précédent combat. Hlatshwayo compte désormais 29 victoires (dont 10 par KO) à son actif, pour une seule défaite.

SUPER-LÉGERS

Alexander prend la ceinture

Devon Alexander a décroché, samedi soir à Rancho Mirage (Californie), le titre WBC des super-légers, qui était vacant. Le boxeur américain s'est imposé face au Britannique Junior Witter qui, blessé au coude, a dû abandonner lors de la 8e reprise. Alexander conserve, par ailleurs son invincibilité après 19 combats remportés, dont 12 par KO.

ECHECS
Championnat d'Afrique

Mezioud décroche sa qualification pour le Mondial de Russie

Faisant preuve d'une grande lucidité, notre échephile Amina Mezioud a réussi à s'offrir le titre continental et confirmé ainsi sa suprématie en cette discipline. Mezioud a terminé son épreuve ex-aequo avec la Sud Africaine Melissa Greeff lors des ces joutes qui se sont déroulées la semaine passée à Tripoli, alors que la médaille de bronze est revenue à l'Egyptienne Mona Khaled. Par ailleurs, la jeune joueuse Sabrina Latrèche championne d'Afrique des U14ans, a réussi à remporter le titre de maître international, même si elle a perdu de peu sa qualification au tie-break. Tandis que sa coéquipière Karima Beddar tenante du titre national, n'a pas pu aller plus loin, vu la rude concurrence.
Chez les garçons, le maitre international Mohamed Haddouche s'est contenté d'une 7e place, vu qu'il n'a pu surclasser des adversaires bien costauds, notamment les Egyptiens qui ont raflé la mise. Rappelons que ce championnat est qualificatif pour le Mondial de Russie, prévu du 20 novembre au 15 décembre prochain. De ce fait, la talentueuse Mezioud devra bien se préparer pour cet important rendez-vous qui verra la participation des meilleurs maîtres des Jeux d'Echecs.

R.S

TIR SPORTIF
Championnat national

Benali, Bellazoug, Kenzakhbar et Ferrat se distinguent

Les tireurs Ali Benali Mokhtar (Fosse Olympique), Bellazoug Mekki et Chahbane Kenzakhbar (Double Trappe), et Ferrat Madjid (Skeet) ont réussi une belle performance lors de la 3e étape du championnat national qui a eu lieu du 29 au 31 juillet dernier au stand de tir Kasdi Merbah d'Oran et qui a regroupé plus d'une cinquantaine d'athlètes, représentants différentes ligues du pays, à savoir Djelfa, Oran, Oum El Bouaghi, Tipaza, Alger, Tiaret, Batna et Boumerdes. En épreuve de fosse olympique, le représentant Oranais Benali a réussi un total de 107 pts, devançant ainsi l'algérois Gouasmia avec un total de 87 pts. Au double trap, Belazoug d'Oran s'est classé premier ex-aequo avec son coéquipier Kenzakhbar. Alors qu'en épreuve de Skeet, Madjid Ferrat de Tipaza a terminé premier avec un total de 101 pts, suivi en deuxième position par l'Oranais Younes Aissaoui. Notons enfin que quatre autres étapes sont au programme de ce championnat, et qui devront se dérouler à Tiaret, Tipaza, Oum El Bouaghi et Batna, à l'issue desquelles les 24 meilleurs tireurs de la fosse olympique, et puis les 12 meilleurs athlètes du double trap et du skeet, auront droit de participer à la phase finale du championnat, qui aura lieu du 10 au 13 novembre à Tipaza.

R.S

TIR À L'ARC

L'Algérien Karim Tamimount, élu dans l'exécutif de la Fédération arabe

Le président de la Fédération algérienne de Tir Sportif (FATS), M. Karim Tamimount, a été élu, mardi, membre du bureau exécutif de la Fédération arabe de Tir à l'Arc (FATA), lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en fin de semaine au Caire, a-t-on appris samedi auprès du Secrétariat de la FATS. De son côté, M. Slimane Lakroum, médecin fédéral, a pris la présidence de la commission médicale de la Fédération arabe, ajoute la même source. Sur son élection et celle de M. Lakroum, le président de la FATS, M. Tamimount, a déclaré à l'APS, que cette élection est un premier pas franchi qui permet à la FATS d'intégrer la FATA, après une longue absence.

TOURNOI INTERNATIONAL DE BEACH SOCCER DU MAROC

La Radieuse, le Maroc, l'Espagne et l'Italie à Saidia

Jouissant d'un crédit favorable auprès des instances sportives internationales, il se devait à la Radieuse d'inclure dans son plan d'action international, le 1er championnat international de Beach Soccer du Maroc. Ainsi, et après sa participation en France et en Italie, voilà la Radieuse qui répond favorablement à l'invitation du marocain Mustapha Heddaoui, chargé du développement du Beach Soccer dans le royaume Chélifien. Le choix sur la Radieuse n'a pas été fortuit, puisque cette dernière joint d'un crédit et d'une réputation en Algérie, où elle est l'une des associations leaders dans le sport de proximité et dans la mise sur pied de grandes manifestations. L'équipe de l'AS Radieuse qui participera à ce premier rendez-vous international de la station marocaine Saidia du 14 au 18 Août, comprendra les lauréats du dernier challenge «Bahia Foot», sous la direction de la star Lakhdar Belloumi, en compagnie de Mohamed Hansal, Fodil Magharia et Mustapha Kouici, invités de l'association radieuse, dont l'un des objectifs reste la progression et l'amélioration de la pratique du Beach Soccer en Algérie. Le président de la Radieuse Chafi Kada, a déclaré: «notre participation à ce premier championnat international auquel participe l'Italie qui prépare la coupe du monde, nous servira à acquérir une expérience que nous mettrons au profit de cette discipline en Algérie. Et c'est pourquoi je tiens à remercier ceux qui nous ont aidé à préparer et réaliser ce voyage, à savoir le MJS, les autorités locales de la ville d'Oran, nos partenaires fidèles, Sonatrach, Sonelgaz, Nedjma, Vita Jus, Ifri, le groupe Sidar, Transport Tahkout, Sarl Canaris, Spa Dahli, Journal Ennahar, Groupe Mahri, Batteries Assad, Knauf, Hyunda?, Toyota, la CAAR et d'autres. Quant à ce qui nous a poussé à déléguer une équipe de jeunes, nous avons voulu récompenser la sélection de quartier qui a remporté le dernier «Bahia Foot», afin de donner à ces jeunes la possibilité de voir autre chose et de se rendre à l'étranger défendre les couleurs algériennes».
Voilà encore une bonne initiative de la Radieuse et de Chafi Kada et son groupe.

CA PLANTEURS

L'effectif arrêté

En attendant la reprise du championnat, les capistes d'Oran se préparent activement pour cette nouvelle édition qui s'annonce d'ores et déjà très passionnante à suivre au vu des ambitions affichées par un bon nombre de pensionnaires du groupe. Concernant l'effectif de l'équipe, il faut savoir qu'hormis trois éléments du groupe de la saison écoulée tous les autres éléments sont des nouveaux venus et dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 22 ans. Cela dit, les dirigeants du club sont conscients que la tâche sera plus ou moins plus âpre que lors des exercices précédents. Néanmoins, on est toujours confiants du côté de la montagne du Murdjadjou connaissant le sérieux et l'abnégation de «ces dirigeants envers leur club. Et voici par ailleurs la liste des joueurs:

Gardiens des buts :
Bouabdellah Samir, Aboura Mourad, Nesadj Boumediene

Défenseurs :
Fahem Mohamed, Oughanem Youcef, Fillali Abderafik, Belkaid Redha, Benmouloud Lahcen Fahemehdi Mohamed, Kharabi Senouci, Touhami Hadj.

Milieux de terrain :
Khadari Abdelkrim, Belaroui Blaha, Hebri Abdelkader, Merati Abdesllam, Okbani Nouh, Toualbia Heddi, Hadda Mohamed, Arroussi Hicham, Aroussi Mohamed,

Attaquants :
Boudjemaa Aissa, Boughachem Ihab, Benadi Djillali, Haddad Omar

Entraîneurs :
Chellihi et Bouhedda Hussein O

L'ES Araba au menu des capistes
Pour leur deuxième match amical, les protégés de Chellihi et Bouhedda, affronteront aujourd'hui l'ES Araba un pensionnaire de la régionale deux, dans une rencontre où il va s'agir en premier lieu pour les deux techniciens des Planteurs de jauger les capacités de leurs jeunes poulains en matière de compétition.
Hussein O

A.S MEDISPORTS – MSO – 2009/
19ÉME TOURNOI DES PLAGES DE FOOT BAL À SIX

MAGHREB EMBALLAGE, cartonne fort !

Formidable, cette équipe de MAGHREB EMBALLAGE avec 6 matchs et 6 victoires et 22 buts. Le statut de favori de cette compétition lui sied à merveille. Les nombreux spectateurs qui suivent chaque jour les rencontres, sont unanimes pour désigner MAGHREB EMBALLAGE comme un modèle d'une équipe structurée, disciplinée bien organisée et parfaitement entourée de dirigeants et managers, qui sont aux petits soins avec leurs joueurs, (transport, douches, équipement, boîte à pharmacie et bien sûr des rafraîchissements après chaque match).
Pour ce qui est de la rencontre du jour, la 6éme les opposant à X-OPTIC MAGHREB, ils ont fait l'essentiel en remportant cette joute par le score de 4 buts à 2, devant des opticiens qui n'ont rien vu, et très mal en point devant un groupe déterminé à faire valoir son statut de favori du groupe et à défendre son titre de champion 2008. Pour cette formidable équipe de MAGHREB EMBALLAGE et le sympathique Mustapha, nous disons BRAVO.

MBM

SCMO

Ammour:"Je n'ai qu'un souhait: être épargné des blessures"

Le maître à jouer des Hamamas, Ammour Sofiane, n'a qu'un souhait: être épargné des blessures. Pour le reste, l'ex-sociétaire de l'ASMO promet de s'en charger.

Le Carrefour d'Algérie: Alors Sofiane, comment est l'ambiance au sein de votre groupe?

Ammour: L'ambiance est parfaite au sein de notre équipe. Nous constituons une famille et nous travaillons d'arrache pied pour corriger nos lacunes et être prêts pour le début du championnat.

C.A: Comment se déroule votre préparation?

A: Franchement, notre préparation se déroule parfaitement. On ne manque de rien et tous les moyens sont mis à notre disposition. Nous appliquons à la lettre le programme du coach. Certes, je reconnais que nous sommes en train de suer aux entraînements (il rit franchement) mais je suis sûr que nous récolterons les fruits de ce travail prochainement en championnat.

C.A: Après l'arrivée de 16 nouveaux joueurs et le départ de plusieurs autres éléments, quel regard portez-vous sur l'effectif du SCMO?

A: Il est vrai que notre équipe a connu un grand changement durant cet été. Cela dit, et au vu de notre dernier match amical livré face à l'USM Temouchent, notre équipe a montré des choses intéressantes dans le jeu. Les nouvelles recrues ont montré de grandes aptitudes physique et technique. Ce qui est de bon augure pour moi avant d'attaquer le championnat.

C.A: On imagine que votre objectif sera l'accession en D2, n'est-ce pas?

A: Avec le nouveau système de compétition qui permettra à pas moins de sept équipes d'accéder en D2, notre objectif ne peut être autre que l'accession. Mieux encore, je dirai que nous avons les moyens pour terminer le championnat parmi les trois premiers du classement.

C.A: A contrario de la saison passée, nous avons constaté que vous êtes en superbe forme. Quel est votre objectif pour cette saison?

A: Comme vous le savez, j'ai été victime d'une grave blessure lors de la saison sportive précédente, ce qui m'a empêché de prendre part à la seconde phase du championnat. Dieu merci, je me sens en superbe forme cette saison et je promets à nos supporters de me donner à fond pour leur faire plaisir et mener notre team en D2. J'espère seulement que je serai épargné des blessures.

Propos recueillis par Islam N.

SCM Oran - CR Bendaoued cet après-midi en amical

Les jeunes loups d'El Ghoualems livreront cette après-midi sur le revêtement synthétique du stade Habib Bouakeul leur seconde rencontre amicale de la saison. Les coéquipiers de Belkacem auront comme adversaire le CR Bendaoued. Ce match devra permettre à l'entraîneur Megueni de tester plusieurs variantes dans le jeu et de donner la chance à tous ses joueurs.

Adad victime d'une légère blessure

Le défenseur du SCM Oran Adad, a été victime d'une légère blessure lors de la dernière rencontre amicale qui a opposé son team à l'USM Temouchent. L'ex-sociétaire du WAT n'a pu prendre part à la séance d'entraînement matinal d'avant-hier.
Joint par téléphone, Adad nous dira:"J'ai ressenti lors de la dernière rencontre amicale face à l'USMT des douleurs au niveau du pied. J'ai donc préféré prendre quelques jours de repos afin de soigner comme il se doit ma blessure. En principe je devrai rependre le travail avec mes coéquipiers très incessamment".

I.N.

APRÈS AVOIR OPTÉ POUR MAN CITY

Kolo Touré en veut à Arsenal

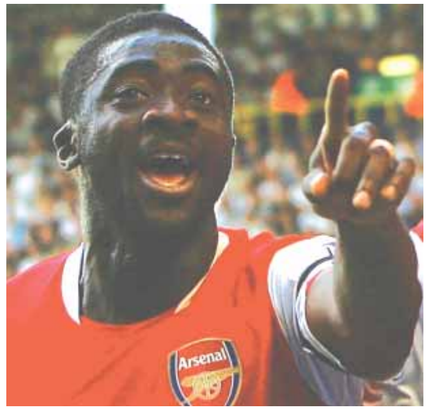

Kolo Touré justifie son départ pour Manchester City par le fait qu'Arsenal ne s'était pas bien renforcé au cours de ces dernières saisons.
Le défenseur ivoirien, qui vient de quitter les Gunners après sept saisons, ne croyait plus en la politique de recrutement du club londonien. Jusque-là dernier membre des "Invincibles" (l'équipe qui a été invaincue tout au long du championnat la saison 2003-04), Touré était devenu carrément nostalgique. « Quand vous regardez Arsenal, vous voyez que tous les grands joueurs sont partis. Ils font maintenant partie du passé», a-t-il déclaré à la BBC. «Thierry Henry, Patrick Vieira et Ray Parlour ne sont plus là. Nous avons perdu trop de leaders à Arsenal. »
Le néo-mancunien tacle au passage, mais sans le citer, son ex-entraîneur Arsène Wenger, jugé souvent trop frileux sur le marché des transferts. «Les meilleures équipes sont au top seulement parce qu'ils ont les meilleurs joueurs. Et pour obtenir ces joueurs, vous devez dépenser beaucoup d'argent. Vous ne pouvez pas réussir sans argent dans le football. C'est comme ça, on est dans le football business.»

Ferguson insiste pour Aguero

Sir Alex Ferguson, le manager de Man United, envisage très sérieusement faire venir dans son équipe Sergio Aguero, l'excellent attaquant de l'Atletico Madrid.
A court de solutions offensives depuis les départs cumulés de Cristiano Ronaldo et de Carlos Tevez, Sir Alex Ferguson aurait fait de Sergio Aguero sa priorité en matière de recrutement. Le technicien écossais apprécié très particulièrement l'international argentin et pour le recruter, il serait prêt jusqu'à 40M•. Les 40 millions qu'il avait relevé pour l'achat de Karim Benzema, si l'on en croit les révélations de The Daily Star Sunday.

Civelli approché par le Hertha

Libéré par Marseille en fin de saison dernière, Renato Civelli pourrait poser ses valises en Allemagne. Et plus précisément à Berlin, où le Hertha fait les yeux doux au défenseur argentin. «Ça pourrait m'intéresser, indique l'intéressé dans L'Equipe. Je devrais être fixé cette semaine.»
Civelli (25 ans) est également pisté par deux clubs espagnols : le Real Saragosse et le Bétis Séville, relégué en deuxième division.

VAN DER VAART :

«Je vais quitter le Real Madrid»

L'international Néerlandais sait que s'il reste dans la capitale espagnole, il sera voué à chauffer le banc pendant toute la saison. Lucide, il reconnaît qu'il serait plus judicieux pour lui de chercher un autre club.
"Le coach principal m'a fait savoir que j'allais réchauffer le banc la saison prochaine. Il n'y a donc plus aucune raison pour que je reste" estime le joueur dans les colonnes du quotidien néerlandais De Telegraaf. "Le Real veut récupérer l'argent qu'il avait payé pour moi à ma venue il y a de cela un an. Mais je comprends que les clubs intéressés ne soient pas pressés. Ils espèrent que le Real va baisser ses exigences me concernant".
Un retour à Hambourg a été évoqué. "C'est l'une de mes options, certainement. Mais l'Allemagne n'est pas ma seule destination possible. Quoi qu'il en soit, le plus important pour moi, c'est de jouer de manière régulière. Je ne veux pas perdre ma place de titulaire en équipe nationale à quelques mois du mondial sud-africain."
Hambourg mais aussi Liverpool, l'Inter et Milan sont sur le coup. Reste à savoir qui enlèvera l'enchère, avec des offres de plus en plus nombreuses à mesure que le sablier du mercato se vide. L'opération "sortie" de Jorge Valdano commence enfin à obtenir des résultats, avec des propositions qui affluent pour certains joueurs. On imagine tout de même que le

ALLEMAGNE

Le Brésilien Grafite élu footballeur de l'année

L'attaquant brésilien de Wolfsburg Grafite a été élu footballeur de l'année en Allemagne par un jury de journalistes spécialisés consultés par le magazine kicker, à paraître aujourd'hui.
"Grafite, meilleur buteur du Championnat d'Allemagne 2008-09 avec 28 réalisations, a recueilli 331 voix, contre 171 à l'international allemand Mario Gomez, passé cet été de Stuttgart au Bayern Munich, et 169 à un autre joueur de Wolfsburg, le Bosniaque Edin Dzeko qui avait été élu en juin meilleur joueur de Bundesliga par ses pairs.
Grafite, arrivé à Wolfsburg en 2007 en provenance du Mans (1re div. française), succède au Français Franck Ribéry, couronné en 2008 et seulement 5e de la consultation 2009 avec 65 voix.
Le Brésilien de 30 ans est seulement le troisième joueur étranger à recevoir le titre de footballeur de l'année depuis la création du trophée en 1960 après Ribéry en 2008 et un autre Brésilien, Ailton, en 2004.
Sans surprise, le titre d'entraîneur de l'année est revenu à Felix Magath qui a conduit Wolfsburg au titre de champion. Magath, en charge depuis juillet de Schalke 04, a fait quasiment l'unanimité avec 778 voix, contre 65 à Markus Babbel (Stuttgart) et 23 au Suisse Lucien Favre (Berlin).

Dzeko prolonge avec Wolfsburg jusqu'en 2013

L'international bosniaque Edin Dzeko, convoité activement par l'AC Milan, a prolongé son contrat avec Wolfsburg jusqu'en 2013, a annoncé samedi le champion d'Allemagne en titre. Son contrat expirait initialement en 2011.
L'attaquant, élu par ses pairs meilleur joueur de la saison 2008-09, évolue depuis 2007 à Wolfsburg, mais a véritablement explosé la saison dernière avec ses 26 buts qui, conjugués aux 28 réalisations du Brésilien Grafite, ont permis aux "Loups" d'empocher à la surprise générale le premier titre de leur histoire. L'AC Milan était prêt à mettre sur la table 30 millions d'euros pour Dzeko présenté en juin comme l'objectif prioritaire du club lombard en matière de recrutement. "Je suis heureux que les négociations aient pu être concrétisées avant la dé-

but du Championnat d'Allemagne (vendredi prochain, NDLR). J'ai hâte d'entamer la saison, nous avons beaucoup d'ambition en championnat et en Ligue des champions", a souligné Dzeko, recruté en 2007 pour 2,5 millions d'euros. Malgré le départ de son entraîneur Felix Magath pour Schalke 04 et les convoitises de grands clubs européens, Wolfsburg, contrôlé par le constructeur automobile Volkswagen, a réussi à conserver Grafite et Dzeko qui seront épaulés par le Nigérian Obafemi Martins, en provenance de Newcastle, pour dix millions d'euros.

Tottenham songe à Van Bommel

Dans son édition d'hier, le quotidien anglais The News of The World a fait savoir que Harry Redknapp, le manager des Spurs, pensaient recruter Mark Van Bommel, le capitaine du Bayern Munich, après avoir abandonné l'idée de faire venir Patrick Vieira à White Harte Lane. L'international hollandais (32 ans) pourrait être libéré par le Bayern contre une somme de 5M•.

ASO

Moussa Saïb: «Cette saison, l'ASO fera parler d'elle»

A quelques jours du premier match du championnat ou l'équipe de l'ASO aura à affronter l'USMEI Harrach, l'entraîneur Chélifien croit en ses possibilités et déclare avoir sous sa main une équipe complète et difficile à manier même hors de ses bases.

Tout confiant, la préparation aidant, Moussa souligne que toutes les faveurs penchent de son côté et affirme posséder l'une des meilleures équipes en quantité et en qualité.

Il ajoute posséder une meilleure défense et une forte assise au milieu, ceci avec un bon recrutement.

Concernant son prochain match contre les harrachis, le coach des lions du Chélif abordera le sujet très confiant et que son équipe est en mesure de revenir avec un pronostic en sa faveur. Selon notre interlocuteur, tous les joueurs seront prêts au jour «J» et la mission sera partagée pour entamer cette saison. D'après toujours Saïb, l'application sera de mise sur le terrain et l'équipe qui sera alignée fera du bon travail. Il ajoutera que les jours passés en Tunisie n'ont pas été de tout repos pour l'effectif qui s'est déplacé d'où une très bonne préparation clôturée par une nette victoire au dépend du CSC. Côté recrutement, le technicien pense réaliser de bonnes affaires en ayant sous sa conduite l'international Gaouaoui, le meneur Mohamed Rabah Abdelhak et Hamadou. Ces nouveaux joueurs dira-t-il ont trouvé une ambiance agréable à tel point qu'ils se sont très vite adaptés dans la construction du jeu.

Donc, Moussa n'a aucune difficulté devant lui et demeure tout à fait libre pour le choix de son équipe et seul responsable des résultats techniques. Espérant que la galerie aidant, ce que prévoit l'entraîneur, la machine Chélifienne carburera encore avec son baroudeur Messaoud encore champion des buteurs la saison dernière.

Pour ses débuts à l'ASO, Moussa est décidé d'enlever un titre comme il l'a fait à la JSK. D'après lui, l'ASO possède déjà un titre de coupe d'Algérie en 2005, et peut toujours s'adjuger pourquoi pas un second à savoir le titre de champion. Ma mission devait–il dire est loin d'être contrecarrée mais j'ai la possibilité de faire plus avec ma jeune équipe entouré de Ziane, Zaoui, Messaoud, Zaouche et autres. Donc, l'objectif pour Saïb est bien clair, c'est d'offrir à l'ASO un second titre. Après avoir passé 15 journées en Tunisie, l'ASO s'est repris rapidement pour parfaire sa condition physique sous les projecteurs de l'OPOW «Mohamed Boumezrag» ce samedi en présence d'une grande foule de supporters.

M.M

ASMO

Bouhadda : «El-Djemiya plus forte qu'auparavant»

Le portier de l'ASMO estime dans l'entretien qui suit que son team est plus fort que la saison passée. Il affirme que l'ASMO jouera la carte de l'accession.

Carrefour d'Algérie: Comment se déroule votre préparation à quelques encablures seulement du début du championnat ?

B: Dieu merci, nous sommes en train d'effectuer l'une de nos meilleures préparations d'avant saison. L'ambiance est parfaite au sein de notre groupe et les joueurs se donnent à fond aux entraînements. La concurrence bat son plein, ce qui est, à mon avis, de bon augure avant d'attaquer le championnat.

C.A: Avez-vous senti un changement au sein de votre équipe cette saison ?

B: Sincèrement, nous avons senti un changement. Nous avons effectué un stage à l'étranger, ce qui ne nous est pas arrivé depuis pas mal d'années. L'arrivée de Cherradi à la tête de la barre technique illustre parfaitement l'ambition de notre direction de jouer les premiers rôles en championnat.

C.A: Donc, vous confirmez que tout se passe à merveille à l'ASMO…

B: Absolument, tous se passe à merveille à l'ASMO. Nous avons effectué une très bonne préparation. Nous possédons un bon groupe de joueurs. Bref, notre équipe est plus forte cette saison.

C.A: Avec le nouveau système de compétition qui permettra à une seule équipe d'accéder en D1, pensez-vous que l'ASMO a les moyens de décrocher son billet pour l'élite ?

B: Nous aurions souhaité l'application de l'ancien système qui permettait à trois équipes d'accéder en D1.

Désormais, la course pour la D 1 sera beaucoup plus difficile. Cela dit, j'estime que nous figurons parmi les équipes favorites pour réaliser l'accession en D1.

Propos recueillis par Islam N.

Ghezzal buteur en match amical

Toujours suivi par l'AS Rome, Abdelkader Ghezzal poursuit tout de même, la préparation de la nouvelle saison avec Sienne. Son club affrontait la formation espagnole d'Ibiza à Montepulciano, en Toscane, les coéquipiers de l'international algérien, unique buteur de la rencontre, se sont imposés (1-0) face, au club de Tercera division (division 4 espagnole). Ghezzal a trouvé la faille à la 6ème minute du match. Le coach de Sienne, Giampaolo, profitait de cette rencontre amicale pour reconduire son nouveau système de jeu, le 3-4-3, déjà appliqué dans les dernières joutes amicales. Ghezzal, Paolucci et Maccarone formaient le trio d'attaquants.

L'Algérien avait déjà marqué un but contre Dimaro (victoire 9-1) et face à Tonezza (victoire 8-0) lors de précédents matches amicaux.

BREVES DE L'ASMO

Abidi reprend les entraînements

Absent des entraînements depuis quelques jours déjà, le très technique joueur milieu de terrain de l'ASMO, Abidi, a repris avant-hier le chemin des entraînements avec ses coéquipiers. L'ex-sociétaire du WAT nous a fait savoir qu'il se sentait prêt à reprendre la compétition : «Je me sens beaucoup mieux maintenant. A mon avis, je serai apte à prendre part à la rencontre de l'ESM prévue le 14 de ce mois», voila qui devrait ravir les supporters de l'ASMO qui misent beaucoup sur l'expérience de leur joueur.

L'OMA et le SAM au menu de l'ASMO demain

Les hommes de Cherradi livreront deux matchs amicaux demain. Le premier aura lieu dans la matinée face à l'OM Arzew, alors que le second se déroulera dans l'après-midi face au SA Mohamadia.

Ces deux rencontres devront permettre à l'entraîneur d'avoir une idée plus fixe sur les aptitudes de ses joueurs et cela à quelques encablures seulement du début du championnat.

Cherradi ne badine pas avec la discipline

Arrivée quelques minutes après l'entame de la séance d'entraînement d'avant-hier, le trio témouchenti en l'occurrence Ould Lakhdar, Haddou et Boussaid, a été rappelé à l'ordre par son entraîneur. Ce dernier qui reste toujours à cheval sur la discipline et le sérieux, a tenu à préciser à ses joueurs qu'il n'accepterait plus un comportement pareil de ses joueurs.

Islam N.

LE PRÉSIDENT DU MOULOUDIA D'ORAN SE CONFIE AU CARREFOUR D'ALGÉRIE

Elimam: «Belatoui reprendra avec nous, après le match du CRB»

A trois jours seulement, du championnat de la Nationale Une de la saison 2009-2010, on a voulu faire le point avec le président du MCO, Kacem Elimam, car il n y a pas mieux que lui, pour prendre la température au sein de l'équipe cher aux Hamraouas, vu sa présence permanente avec le groupe.

Le big boss du Mouloudia, qui ne quitte pas ses protégés d'une semelle, évoque un bon nombre de points, dont celui du retour de Belatoui, la relation avec Chlef, le recrutement, le stage d'Ifrane et bien d'autres sujets, suivons-le dans cet entretien.

Le Carrefour d'Algérie : Pour commencer président, à quelques jours seulement, du championnat pensez-vous que l'équipe est prête pour le démarrage ?

Kacem Elimam : Aucune équipe n'est prête à 100%, mais disant que par rapport aux deux matches amicaux qu'on a joués face au NAHD et le WAT, j'ai constaté que physiquement on est mieux nanti que ces deux formations. Donc, je peux vous dire qu'on est d'attaque pour le championnat. D'autre part, si on fait une comparaison par rapport à la saison on est mieux armé.

C.A : Le fait de ne jouer que deux matches amicaux ne pensez-vous pas que c'est trop peu ?

K.E : Je ne le pense pas, car le problème de la cohésion ne se pose pas au sein de notre équipe, vu qu'on a gardé la majeure partie de notre effectif, à savoir seize de nos joueurs ont renouvelé et puis, il y a le facteur expérience qui est primordial au sein du groupe, car on dispose d'éléments d'expérience capables de se surpasser.

C.A : Etes-vous satisfait du stage effectué à Ifrane et à Maghnia ?

K.E : Bien sûr que je le suis, d'ailleurs, vous me donnez l'occasion de répondre à certaines mauvaises langues, qui ont parlé de l'échec du stage. A Ifrane on a fait du bon boulot, d'ailleurs, si les joueurs sont bien physiquement, c'est par rapport au travail effectué là- bas et à Maghnia. Pour ceux qui disent qu'on n'a pas joué de matches amicaux, on n'est pas fou pour jouer des rencontres à 1.600 mètres d'altitude, si on voulait jouer des matches de préparation il faillait descendre à Fès, ou Meknes et comme les clubs marocains viennent juste de reprendre les entraînements on ne pouvait pas le faire, je pouvais jouer avec des équipes de seconde zone, mais moi je voulais tester mes joueurs devant de bonnes formations.

C.A : Pour certains, il y avait un manque de planification flagrant.

K.E : Si vous me parlez du changement du lieu de stage, je vous répondrez que c'était prémédité, car ce n'est pas bien pour le groupe de le garder 25 jours dans un seul endroit, pour son bien-être, il faut faire de petits répits, afin de permettre aux joueurs de souffler un petit peu et de voir leurs proches, avant de reprendre le boulot, en quelque sorte, on leur permet de rechargez les batteries.

C.A : Dans un autre volet, d'aucuns ont critiqué le recrutement effectué jusque là.

K.E : Le recrutement effectué est juste et ciblé, on n'a pas recruté juste pour le plaisir de le faire, mais par rapport à nos besoins. Prenons le cas Bentoumi, c'est sur recommandation de nos défenseurs, Kechamli, Ouasti et notre gardien, qu'on l'a ramené, car il leur a mené la vie dure la saison dernière.

Tout le monde connaît la valeur de Zemit et Berramla, pour ne citer que ceux là. Donc, pour moi le recrutement est plus que positif.

C.A : Quel sera l'objectif de l'équipe cette saison, va-t-elle jouer les premiers rôles ?

K.E : Il faut reconnaître que par rapport à certaines formations, comme l'ESS, le CRB et la JSK on est un peu loin en terme de stabilité, car pour jouer les premiers rôles, il faudra une certaine stabilité, ce qui n'est pas notre cas, surtout qu'on vient juste de s'en sortir de l'enfer de la Nationale Deux. Cette saison on fera de notre mieux, pour être parmi les huit premiers, car ce serait dangereux de jouer pour le maintien.

C.A : On aborde maintenant, le cas Omar Belatoui que s'est-il passé ?

K.E : Il ne sait rien passé, Omar est un enfant de bonne famille qui fait partie de la marmite du MCO, en tout cas, pou moi, il n' y a pas de cas Omar Belatoui.

C.A : Va-t-on le revoir prochainement renforcer la barre technique ?

K.E : Normalement, il devrait reprendre normalement après le premier match du CRB, car actuellement il est en vacances avec les membres de sa famille.

C.A : Avez-vous discuté avec lui ?

K.E : Ce n'est pas moi, qui s'est occupé de ce cas, c'est le directeur sportif Abdennour. Sur ce point, je tiens à dire que sur le fond, il n y a aucun problème entre moi et Belatoui et si on veut parler du volet financier, il est bien placé pour savoir que je favorise les joueurs, quand il s'agit régulariser les employés du club. Quand il était joueur, je me déplaçais jusqu'à chez lui pour lui apporter son dû. Même maintenant, il aura son argent, il suffi seulement qu'il patiente.

C.A : Cette saison le MCO aura à affronter l'ASOC, ne craignez-vous pas le pire pour cette rencontre ?

K.E : Je pense qu'il n y a aucun problème entre nous et Chlef, car pour moi, ce n'est pas cette équipe qui nous a fait rétrogradé, mais ce sont Ali Baba et les 40 voleurs.

Propos recueillis par Lellou Brahim